

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE

-----

Commune  
de  
**Nassogne**



# **Rapport 2022**

accompagnant le budget de l'exercice 2023, en application de  
l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la  
Décentralisation

# Table des matières

I.	SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET.....	4
II.	NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE 2023.....	9
III.	SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE.....	11
A.	CONSEIL COMMUNAL.....	11
B.	COLLÈGE COMMUNAL .....	11
C.	COMPTABILITÉ COMMUNALE.....	11
D.	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	14
E.	POPULATION .....	16
F.	ETAT CIVIL (au 1 <sup>er</sup> décembre 2022).....	17
G.	TAXES ET REDEVANCES .....	18
H.	CULTE / FABRIQUES D'ÉGLISE .....	18
I.	FORÊT.....	19
J.	URBANISME.....	20
K.	ENVIRONNEMENT.....	22
L.	TRAVAUX.....	28
M.	PATRIMOINE.....	46
N.	LOGEMENT .....	46
O.	PERSONNEL COMMUNAL.....	47
P.	ENSEIGNEMENT .....	48
Q.	COMMUNICATION .....	49
R.	PROXIBUS.....	52
S.	OFFICE COMMUNAL DU TOURISME.....	53
T.	BIBLIOTHÈQUE .....	57
U.	JEUNESSE .....	64
V.	CRÈCHES COMMUNALES.....	66

# **A l'attention des membres du Conseil communal**

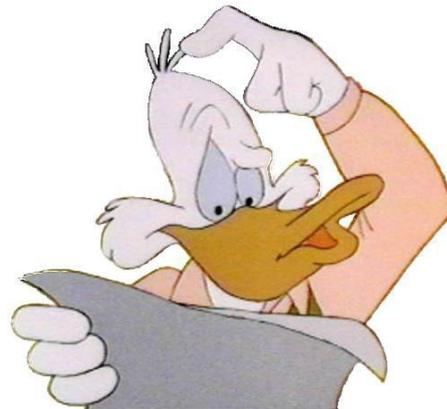
Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-231 du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

## **Éléments de méthode et introduction**

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "**synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information**".

Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2022 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.

Toutefois, la situation sanitaire internationale et ses implications au niveau local ont impacté (et impactent encore) fortement la manière avec laquelle les services ont pu fonctionner au service du citoyen et des visiteurs. C'est ainsi que tant les services administratifs que la bibliothèque, l'Office communal du Tourisme ont vu leurs « clientèles » obligées, soit de ne pas fréquenter nos services, soit demander un rendez-vous pour se présenter masqué auprès de notre personnel.



---

### <sup>1</sup> Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

# I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

## Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2023

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	48.390,23	0	5.500,00	13.110,64	67.000,87	0	67.000,87
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	2.750,00	0	2.750,00	0	2.750,00
059 Assurances	17.000,00	42.500,00	0	0	59.500,00	0	59.500,00
123 Administration générale	1.706.981,12	369.233,62	11.175,00	35.653,54	2.123.043,28	279.436,00	2.402.479,28
129 Patrimoine privé	0	156.600,00	0	40.193,55	196.793,55	0	196.793,55
139 Services généraux	131.500,00	11.000,00	5.800,00	0	148.300,00	0	148.300,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	289.418,79	0	289.418,79	0	289.418,79
399 Justice - Police	0	3.120,00	342.015,67	0	345.135,67	0	345.135,67
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	1.366.186,54	311.300,00	4.220,23	335.484,54	2.017.191,31	0	2.017.191,31
599 Commerce - Industrie	69.704,58	47.300,00	40.726,85	5.250,00	162.981,43	0	162.981,43
699 Agriculture	104.390,63	225.550,00	1.200,00	59.794,57	390.935,20	0	390.935,20
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	1.083.202,57	449.941,72	9.250,00	148.148,57	1.690.542,86	0	1.690.542,86
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	3.417,62	0	0	0	3.417,62	0	3.417,62
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	128.591,57	15.450,00	0	0	144.041,57	0	144.041,57
789 Education Popul. et Arts	51.688,86	183.415,18	57.520,00	130.065,13	422.689,17	0	422.689,17
799 Cultes	0	18.500,00	72.254,03	8.295,95	99.049,98	0	99.049,98
839 Sécurité et Assist. sociale	0	3.500,00	853.403,00	0	856.903,00	0	856.903,00
849 Aide sociale et familiale	715.930,10	76.750,00	4.200,00	34.223,62	831.103,72	0	831.103,72
859 Emploi	0	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	101.891,74	0	101.891,74	0	101.891,74
874 Alimentation - Eau	125.730,14	756.160,00	3.500,00	83.547,83	968.937,97	0	968.937,97
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	472.912,70	25.000,00	0	497.912,70	0	497.912,70
877 Eaux usées	0	2.000,00	12.250,00	61.819,58	76.069,58	0	76.069,58
879 Cimetières-Protoc.environ.	39.794,08	64.150,00	10.900,00	8.083,90	122.927,98	0	122.927,98
939 Logement - Urbanisme	0	14.500,00	7.700,00	151.214,13	173.414,13	0	173.414,13
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>5.592.508,04</b>	<b>3.223.883,22</b>	<b>1.860.675,31</b>	<b>1.114.885,55</b>	<b>11.791.952,12</b>	<b>279.436,00</b>	<b>12.071.388,12</b>
Balances exercice propre					Déficit	0	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		152.617,59
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		12.224.005,71
069 Prélèvements							570.000,00

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
Total général							12.794.005,71
Résultat général					Mali	0	

## Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2023

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	1.057.632,26	25.800,00	1.083.432,26	60.000,00	1.143.432,26
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	2.406.496,17	0	2.406.496,17	0	2.406.496,17
049 Impôts et Redevances	5.000,00	4.255.243,26	0	4.260.243,26	0	4.260.243,26
059 Assurances	0	3.000,00	0	3.000,00	0	3.000,00
123 Administration générale	7.500,00	158.362,00	0	165.862,00	0	165.862,00
129 Patrimoine privé	32.500,00	1.323,23	0	33.823,23	0	33.823,23
139 Services généraux	32.440,00	96.000,00	0	128.440,00	125.000,00	253.440,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	1.000,00	0	1.000,00	0	1.000,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	17.489,00	104.758,46	0	122.247,46	0	122.247,46
599 Commerce - Industrie	117.500,00	4.500,00	47.225,00	169.225,00	0	169.225,00
699 Agriculture	1.152.000,00	22.500,00	0	1.174.500,00	22.500,00	1.197.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	178.550,00	305.017,01	0	483.567,01	0	483.567,01
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	2.000,00	37.966,04	0	39.966,04	0	39.966,04
789 Education Popul. et Arts	16.750,00	0	0	16.750,00	0	16.750,00
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	100.000,00	100.000,00
849 Aide sociale et familiale	0	285.000,00	0	285.000,00	0	285.000,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	1.280.000,00	37.264,96	0	1.317.264,96	0	1.317.264,96
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	1.250,00	0	68,50	1.318,50	0	1.318,50
877 Eaux usées	1.000,00	0	0	1.000,00	0	1.000,00
879 Cimetières-Protec.environ.	3.000,00	50.150,00	0	53.150,00	0	53.150,00
939 Logement - Urbanisme	10.000,00	38.191,71	0	48.191,71	0	48.191,71
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2.856.979,00</b>	<b>8.864.405,10</b>	<b>73.093,50</b>	<b>11.794.477,60</b>	<b>307.500,00</b>	<b>12.101.977,60</b>
Balances exercice propre				Excédent	30.589,48	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		2.075.213,68
				Excédent	1.922.596,09	
<b>Totaux exercice propre + exercice antérieurs</b>				<b>Recettes Ordinaire</b>		<b>14.177.191,28</b>

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
069 Prélèvements						0
<b>Total général</b>						<b>14.177.191,28</b>
Résultat général				Boni	1.383.185,57	

## Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Dépenses 2023

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	80.000,00	0	80.000,00	0	80.000,00
129 Patrimoine privé	0	170.000,00	0	170.000,00	0	170.000,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	0	3.141.249,00	0	3.141.249,00	0	3.141.249,00
599 Commerce - Industrie	0	1.217.941,04	0	1.217.941,04	0	1.217.941,04
699 Agriculture	0	521.000,00	0	521.000,00	0	521.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	364.600,00	0	364.600,00	0	364.600,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	15.000,00	0	15.000,00	0	15.000,00
789 Education Popul. et Arts	0	4.000,00	0	4.000,00	0	4.000,00
799 Cultes	0	165.000,00	0	165.000,00	0	165.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	21.928,63	0	0	21.928,63	0	21.928,63
874 Alimentation - Eau	0	638.375,00	0	638.375,00	0	638.375,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	5.000,00	0	5.000,00	0	5.000,00
877 Eaux usées	0	20.000,00	37.700,00	57.700,00	0	57.700,00
879 Cimetières-Protec.environ.	0	6.000,00	0	6.000,00	0	6.000,00
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>21.928,63</b>	<b>6.348.165,04</b>	<b>37.700,00</b>	<b>6.407.793,67</b>		<b>6.407.793,67</b>
Balances exercice propre				Déficit	1.433.693,98	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		0
				Déficit	0	

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		6.407.793,67
069 Prélèvements						0
Total général						6.407.793,67
Résultat général				Mali	0	

## Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Recettes 2023

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	16.000,00	0	0	16.000,00	0	16.000,00
129 Patrimoine privé	59.500,00	0	110.500,00	170.000,00	0	170.000,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	96.900,00	0	2.386.499,69	2.483.399,69	0	2.483.399,69
599 Commerce - Industrie	500.000,00	0	600.000,00	1.100.000,00	0	1.100.000,00
699 Agriculture	198.600,00	0	231.400,00	430.000,00	0	430.000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	0	320.000,00	320.000,00	0	320.000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	0	0	0	0	0
789 Education Popul. et Arts	2.000,00	0	0	2.000,00	0	2.000,00
799 Cultes	0	0	165.000,00	165.000,00	0	165.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	0	250.000,00	250.000,00	0	250.000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	0	0	0	0
877 Eaux usées	0	0	37.700,00	37.700,00	0	37.700,00
879 Cimetières-Protéc.environ.	0	0	0	0	0	0
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>873.000,00</b>		<b>4.101.099,69</b>	<b>4.974.099,69</b>		<b>4.974.099,69</b>
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		0

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
	Excédent					0
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		4.974.099,69
069 Prélèvements						1.433.693,98
Total général						6.407.793,67
Résultat général	Boni					0



## II. NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE 2023

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Si les années 2020 et 2021 ont été impactées par la crise sanitaire et les inondations, 2022 voit les effets d'une crise énergétique mondiale, principale cause d'une inflation importante. La Commune tout comme les ménages et les entreprises est confrontée à cette réalité nous imposant une gestion budgétaire rigoureuse.

Le budget présenté est en équilibre mais l'exercice demeure délicat dans le contexte actuel. L'empreinte de notre nouveau Directeur financier transpire à travers l'ordonnancement des différentes opérations comptables et financières, telles qu'elles apparaissent à certains postes budgétaires. Sa note technique jointe au budget nous éclaire à ce sujet et nous permet d'appréhender la situation pour cette année 2023 et les suivantes. La mise en œuvre des mouvements au sein des réserves et des provisions nous permet d'assumer notre gestion au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens sans solliciter davantage nos contribuables dans le contexte où le pouvoir d'achat diminue et les fins de mois s'avèrent de plus en plus difficiles. Cette manière de faire constitue une aide en soi au bénéfice de nos concitoyens.

Le budget ordinaire 2023 prévoit les crédits nécessaires pour faire face aux augmentations de dépenses liées à l'inflation (impact sur le coût des marchandises et services extérieurs, sur le coût de l'énergie, indexation des rémunérations, hausse des intérêts, transferts des dotations à la zone de secours et à la zone de police suite aux désengagements de l'État Fédéral dans ces structures). Les recettes enregistrent aussi à certains postes des augmentations liées à l'inflation.

Le budget présente à l'exercice propre un boni de 30.589,48 €, soit 12.101.977,60 € en recettes et 12.071.388,12 € en dépenses, et un boni cumulé de 1.383.185,57 €.

Au niveau du budget extraordinaire, le total des investissements programmés se chiffre à 6,4 millions, selon la répartition suivante pour les plus importants d'entre eux :

- Voiries ordinaires et agricoles : 2.884.000 €
- Travaux post-inondations : ruisseau, pont, chemin forestier, église Forrières : 851.000 €
- Halle à Forrières : 1.183.000 €
- Réseau de chaleur école Grune : 335.000 €
- Distribution d'eau : 638.000 €

Le financement s'opère par emprunts à hauteur de 64 %, les subsides représentant 22 % et la part propre 14 %. La balise d'emprunts est respectée (solde de plus d'1,3 million pour 2024) de même que les deux nouveaux ratios de contrôle de la dette imposés par la RW :

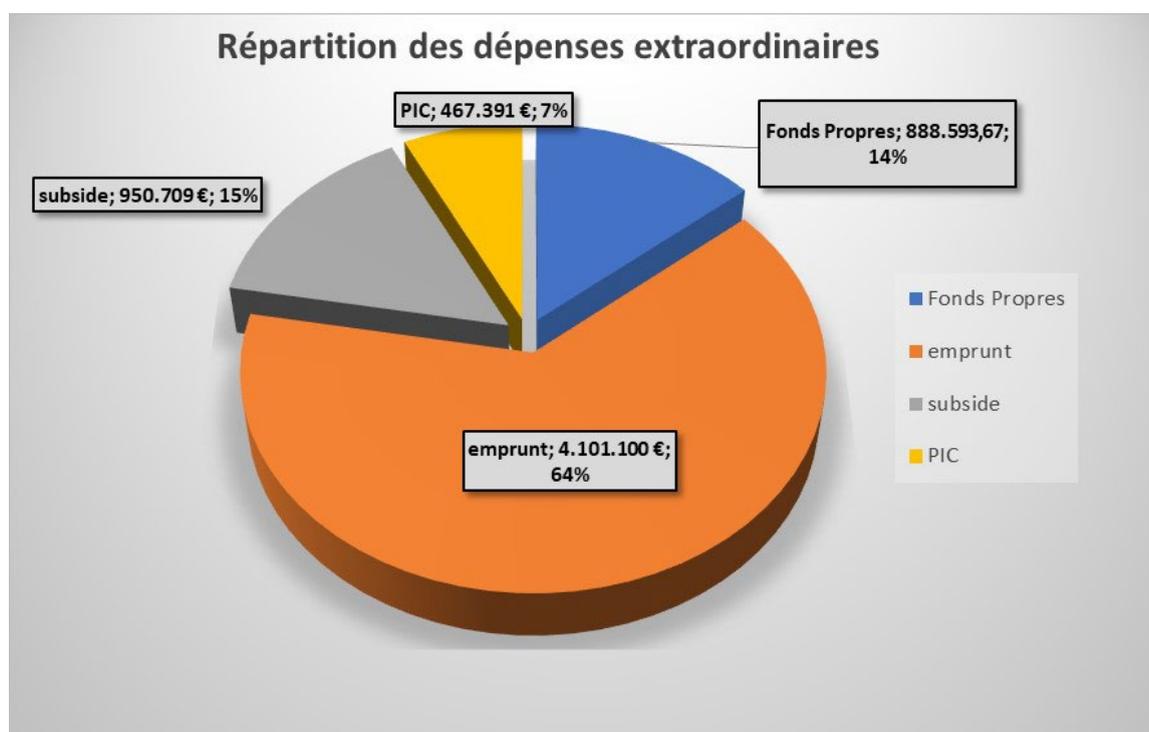
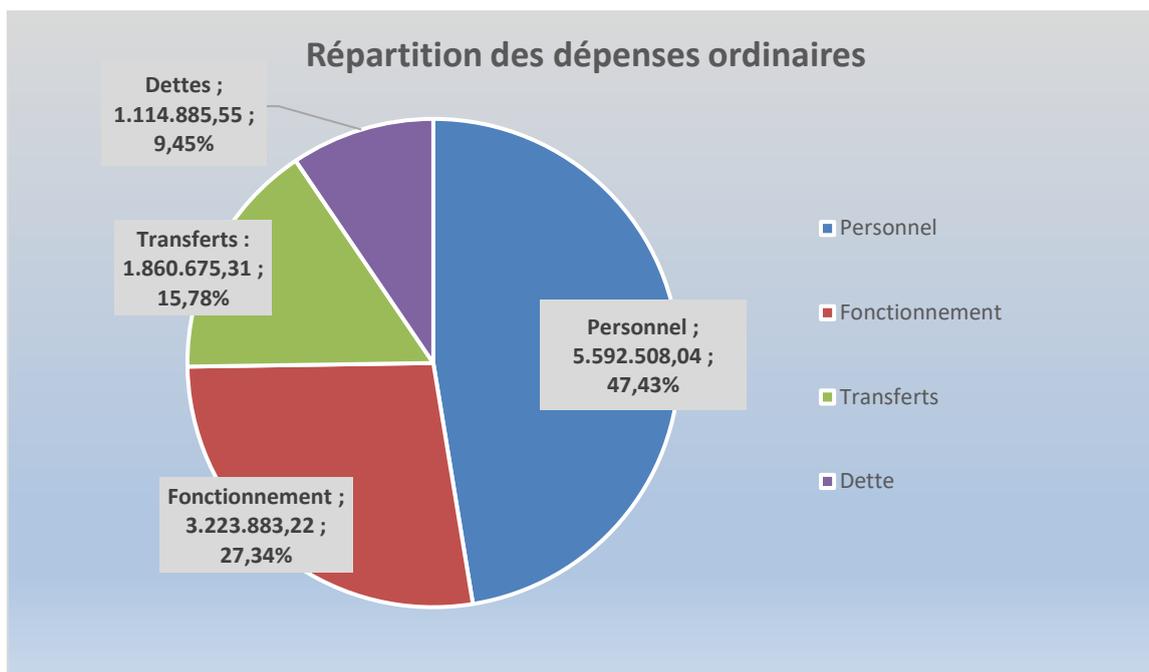
- Ratio du volume de la dette (recette ordinaire / montant de la dette = 93 %, max 125 %
- Ratio de la charge financière (amortissement + intérêt) / recettes = 7,07 %, max 17,5 %

Deux remarques s'imposent au vu de ces investissements. Ce programme ne doit pas nous faire perdre de vue la réalisation des travaux en cours tels que l'amélioration de l'efficacité des services à la population par la mise en place des nouveaux outils informatiques et de l'installation des connexions, et par les travaux d'aménagement du rez de la maison communale. Par ailleurs, nous sommes toujours en attente des indemnités du fond des calamités suite aux inondations de 2021 ; c'est ainsi que tous les travaux de réhabilitation ne sont pas encore budgétisés. Qui plus est, leur impact nous freine dans nos investissements consacrés aux économies d'énergie et à la production d'énergie qui doivent par la force des choses être différés. Malgré ces contretemps, nous avons pu programmer des investissements avec des retombées à portée énergétique par la création du réseau de chaleur à Grune, le renouvellement de la toiture du bâtiment du CPAS et le remplacement du chauffage de l'église à Forrières.

La rigueur budgétaire de ces dernières années ainsi que la gestion proactive des frais de fonctionnement (dont l'énergie) ont tracé la voie à suivre. Néanmoins, le défi qui se présente à nous demeure d'importance, des ressources nouvelles s'avèrent indispensables pour assurer un rythme suffisant d'investissements bénéfiques à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le Bourgmestre, en charge des Finances,

Marc Quiryne



# III. SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

## A. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2022, le conseil communal se sera réuni à 9 reprises.

Sa composition a été modifiée à deux reprises au cours de cette année 2022 :

- Monsieur Serge DEMORTIER a remplacé, le 24 mars 2022, Madame Johanna COLMANT, démissionnaire ;
- Monsieur Philippe PIRLOT a remplacé, le 25 août 2022, Madame Charline KINET, démissionnaire.



## B. COLLÈGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2022, à 48 reprises durant l'année 2022. Sa composition n'a pas été modifiée en 2022.

## C. COMPTABILITÉ COMMUNALE

Le compte communal pour l'exercice 2021 a été approuvé par le Conseil communal le 14 juin 2022.

### Compte communal 2021 - Recettes

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0,00	0	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0	97.328,09	-474,33	96.853,76	0	96.853,76
019 Dette générale	0	0	0	0,00	0	0,00
029 Fonds	0	1.822.475,99	0	1.822.475,99	0	1.822.475,99
049 Impôts et Redevances	3.535,64	3.123.953,35	0	3.127.488,99	0	3.127.488,99
059 Assurances	0	221.479,20	0	221.479,20	0	221.479,20
123 Administration générale	1.000,30	275.576,35	0	276.576,65	0	276.576,65
129 Patrimoine privé	21.354,53	1.173,41	0	22.527,94	0	22.527,94
139 Services généraux	14.891,69	0	0	14.891,69	0	14.891,69
149 Calamités	0	597.709,19	0	597.709,19	0	597.709,19
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0,00	0	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0,00	0	0,00

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
369 Pompiers	0	0,00	0	0,00	0	0,00
399 Justice - Police	0	0	0	0,00	0	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	4.345,00	138.837,62	0	143.182,62	0	143.182,62
599 Commerce - Industrie	95.146,44	11.978,07	47.225,82	154.350,33	0	154.350,33
699 Agriculture	1.857.913,92	0	0	1.857.913,92	0	1.857.913,92
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	118.566,00	593.280,41	0	711.846,41	0	711.846,41
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0,00	0	0,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0,00	0	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0,00	0	0,00
767 Bibliothèques publiques	1.011,00	65.178,15	0	66.189,15	0	66.189,15
789 Education Popul. et Arts	12.076,60	72.017,84	0,00	84.094,44	0	84.094,44
799 Cultes	0	0	0	0,00	0	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0,00	0	0,00
849 Aide sociale et familiale	0	466.679,80	0	466.679,80	0	466.679,80
859 Emploi	0	0	0	0,00	0	0,00
872 Institutions de soins	0	0,00	0	0,00	0	0,00
874 Alimentation - Eau	1.249.124,09	37.480,90	0	1.286.604,99	0	1.286.604,99
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	74.407,45	587.719,30	68,50	662.195,25	0	662.195,25
877 Eaux usées	0,00	0	0	0,00	0	0,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	2.850,00	5.938,28	0	8.788,28	0	8.788,28
939 Logement - Urbanisme	10.660,00	38.229,32	0	48.889,32	0	48.889,32
999 Total exercice propre	0	0	0	0,00	0	0,00
<b>Total</b>	<b>3.466.882,66</b>	<b>8.157.035,27</b>	<b>46.819,99</b>	<b>11.670.737,92</b>	<b>0,00</b>	<b>11.670.737,92</b>
Droits nets - Engagements					896.739,19	
Droits nets - Imputations					1.123.645,97	
Exercices antérieurs						2.906.300,34
<b>Total</b>						<b>14.577.038,26</b>
Droits nets - Engagements					3.557.026,97	
Droits nets - Imputations					3.791.902,76	
069 Prélèvements						0,00
<b>Total</b>						<b>14.577.038,26</b>
Boni ( Droits nets - Engagements )					3.052.396,99	
Boni ( Droits nets - Imputations )					3.287.272,78	

## Compte communal 2021 - Dépenses (imputations)

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	1.710,00	0	0	1.710,00	0	1.710,00
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0,00	3.882,25	3.882,25	0	3.882,25
019 Dette générale	0	0	0	0	0,00	0	0,00
029 Fonds	0	0	0	0	0,00	0	0,00
049 Impôts et Redevances	0	0	9.205,44	0	9.205,44	0	9.205,44
059 Assurances	13.653,66	31.864,92	0	0	45.518,58	0	45.518,58
123 Administration générale	1.316.865,31	323.723,72	73.697,89	27.517,87	1.741.804,79	0	1.741.804,79
129 Patrimoine privé	0	96.659,82	0	18.513,81	115.173,63	0	115.173,63
139 Services généraux	104.858,68	0,00	5.167,05	0	110.025,73	0	110.025,73

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
149 Calamités	0	0,00	0	0	0,00	0	0,00
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0,00	0	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0,00	0	0,00
369 Pompiers	0	0	257.658,86	0	257.658,86	0	257.658,86
399 Justice - Police	0	1.777,46	311.889,09	0	313.666,55	0	313.666,55
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	1.035.495,25	206.388,87	3.735,15	303.645,89	1.549.265,16	0	1.549.265,16
599 Commerce - Industrie	68.777,95	40.113,14	24.262,33	0	133.153,42	0	133.153,42
699 Agriculture	85.046,05	139.034,17	1.200,00	67.215,57	292.495,79	420.811,01	713.306,80
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	802.790,75	297.462,36	7.773,84	145.314,88	1.253.341,83	0	1.253.341,83
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2.384,39	0	0	0	2.384,39	0	2.384,39
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0,00	0	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0,00	0	0,00
767 Bibliothèques publiques	117.369,23	28.356,96	0	0	145.726,19	0	145.726,19
789 Education Popul. et Arts	54.626,75	113.126,86	96.233,01	129.498,45	393.485,07	0	393.485,07
799 Cultes	0	11.317,12	81.614,30	11.389,97	104.321,39	0	104.321,39
839 Sécurité et Assist. sociale	0	2.483,61	659.784,60	0	662.268,21	0	662.268,21
849 Aide sociale et familiale	491.799,06	48.828,96	2.775,00	43.633,33	587.036,35	0	587.036,35
859 Emploi	0	0	0	0	0,00	0	0,00
872 Institutions de soins	0	2.227,99	72.652,34	2.321,18	77.201,51	0	77.201,51
874 Alimentation - Eau	148.686,55	746.590,58	0,00	71.657,30	966.934,43	0	966.934,43
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	633.439,20	49.780,30	0	683.219,50	337.719,30	1.020.938,80
877 Eaux usées	0	710,02	10.356,48	64.164,51	75.231,01	0	75.231,01
879 Cimetières-Protec.environ.	61.220,28	18.644,69	9.694,08	8.083,89	97.642,94	0	97.642,94
939 Logement - Urbanisme	0	13.912,76	3.739,88	148.555,98	166.208,62	0	166.208,62
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0,00	0	0,00
<b>Total</b>	<b>4.303.573,91</b>	<b>2.758.373,21</b>	<b>1.681.219,64</b>	<b>1.045.394,88</b>	<b>9.788.561,64</b>	<b>758.530,31</b>	<b>10.547.091,95</b>
Imputations - Droits nets						-1.123.645,97	
Exercices antérieurs							238.043,55
<b>Total</b>							<b>10.785.135,50</b>
Imputations - Droits nets						-3.791.902,76	
069 Prélèvements							504.629,98
<b>Total</b>							<b>11.289.765,48</b>
Mali ( Imputations - Droits nets )							

## Le compte de résultats

Le compte de résultats présente :

- Un boni d'exploitation de 1.626.859,77 €
- Un mali exceptionnel de 42.388,49 €
- Un boni de l'exercice de 1.584.471,28 €

**Le bilan de l'exercice 2021 est équilibré à la somme de 82.096.890,32 €.**



## D. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2021 a été approuvé par le Conseil communal le 14 juin 2022.

### Droits du service ordinaire

Fonctions		Prestations	Transferts	Dettes	Prélèvements	TOTAL	Fac. interne	TOTAL
		000/60	000/61	000/62	000/68	000/63	000/64	000/65
009	Recettes et dépenses générales	974,10	847.575,99			848.550,09		848.550,09
029	Fonds		51.381,00			51.381,00		51.381,00
059	Assurances	239,51				239,51		239,51
123	Administration générale	128,06	7.745,59		2.951,34	10.824,99		10.824,99
131	Services généraux	3.357,84				3.357,84		3.357,84
699	Agriculture et sylviculture	757,59				757,59		757,59
8013	Médiation de dettes		3.651,54			3.651,54		3.651,54
8015	Commission locale d'avis de coupure, guidance, aide sociale pr fourniture d'énergie		67.251,43			67.251,43		67.251,43
8019	Autres actions sociales		2.480,50			2.480,50		2.480,50
831	Aide sociale	764,19	376.874,74			377.638,93		377.638,93
8352	Actions en faveur de la jeunesse	8.140,00				8.140,00		8.140,00
837	Initiatives locales d'accueil des demandeurs d'asile	108,02	126.042,46			126.150,48		126.150,48
8443	Repas à domicile	87.354,10	14.237,42			101.591,52		101.591,52
8444	Service de dépannage à domicile	6.448,74	10.821,21			17.269,95		17.269,95
8451	Réinsertion socioprofessionnelle	34.681,35	85.262,41			119.943,76		119.943,76
8459	Autres interventions de formation et réinsertion socioprofessionnelle		4.845,41			4.845,41		4.845,41
928	Logements de transit et d'insertion	4.492,61				4.492,61		4.492,61
999	Totaux exercice propre	147.446,11	1.598.169,70	0,00	2.951,34	1.748.567,15	0,00	1.748.567,15
							Droits - Engag.	Droits - Imput.
	Résultat positif exercice propre						0,00	0,00
999	Exercices antérieurs						100.375,55	100.375,55
999	Totaux (ex. propre et antérieurs)						1.848.942,70	1.848.942,70
	Résultat positif avant prélèvement						84.184,48	84.184,48
999	06 Prélèvement						152.370,25	152.370,25
999	Total général						2.001.312,95	2.001.312,95
	Résultat budgétaire positif de l'exercice						110.316,09	110.316,09

### Imputations du service ordinaire

Fonctions		Personnel	Fonctionnement	Transferts	Dettes	Prélèvements	TOTAL	Fac. interne	TOTAL
		000/70	000/71	000/72	000/7X	000/78	000/73	000/74	000/75
009	Recettes et dépenses générales			7.800,00	26,03		7.826,03		7.826,03
059	Assurances	3.449,35	1.756,07				5.205,42		5.205,42
123	Administration générale	261.941,44	55.907,16	31.254,98			349.103,58		349.103,58
129	Patrimoine prive		148,02				148,02		148,02
131	Services généraux	24.833,47		744,80			25.578,27		25.578,27
699	Agriculture et sylviculture		12,83				12,83		12,83
8013	Médiation de dettes	29.061,75	3.552,74				32.614,49		32.614,49
8015	Commission locale d'avis de coupure, guidance, aide sociale	39.364,06	6.392,60	27.946,92			73.703,58		73.703,58

Fonctions		Personnel	Fonctionnement	Transferts	Dettes	Prélèvements	TOTAL	Fac. interne	TOTAL
		000/70	000/71	000/72	000/7X	000/78	000/73	000/74	000/75
	pr fourniture d'énergie								
8019	Autres actions sociales			3.370,60			3.370,60		3.370,60
831	Aide sociale	154.160,40	8.131,99	576.448,03			738.740,42		738.740,42
8352	Actions en faveur de la jeunesse	21.248,39	1.349,39	923,00			23.520,78		23.520,78
837	Initiatives locales d'accueil des demandeurs d'asile	33.983,76	34.063,11	46.612,20		11.491,41	126.150,48		126.150,48
8441	Services d'aide familiale			17.271,94			17.271,94		17.271,94
8443	Repas a domicile	46.614,19	60.816,49	90,00	60,02		107.580,70		107.580,70
8444	Service de dépannage à domicile	36.099,93	7.498,66	107,60			43.706,19		43.706,19
8446	Service de télé-vigilance		2.810,00				2.810,00		2.810,00
8447	Magasins			7.000,00			7.000,00		7.000,00
8451	Réinsertion socioprofessionnelle	99.435,35	5.577,35	66.188,65		1.573,57	172.774,92		172.774,92
8459	Autres interventions de formation et réinsertion socioprofessionnelle	7.388,00					7.388,00		7.388,00
871	Médecine sociale et préventive			2.167,82			2.167,82		2.167,82
928	Logements de transit et d'insertion		2.306,71				2.306,71		2.306,71
999	Totaux exercice propre	757.580,09	190.323,12	787.926,54	86,05	13.064,98	1.748.980,78	0,00	1.748.980,78
	Résultat négatif exercice propre								413,63
999	Exercices antérieurs								15.777,44
999	Totaux (ex. Propre et antérieurs)								1.764.758,22
	Résultat négatif avant prélèvement								0,00
999	06 prélèvement								126.238,64
999	Total général								1.890.996,86
	Résultat budgétaire négatif de l'exercice								0,00

## Le compte de résultats

Le compte de résultats présente :

- Un boni d'exploitation de 18.253,97 €
- Un mali exceptionnel de 92.899,92 €
- Un boni de l'exercice de 111.153,89 €

Le bilan de l'exercice 2021 est équilibré à la somme de 550.641,18 €.



## E. POPULATION

- ↳ **Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...**

Des éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2022.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Étrangers, SPF, réservations des salles communales,...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

Habitants au 1<sup>er</sup> décembre 2021 : 5620

**Habitants au 1<sup>er</sup> décembre 2022 : 5.683**

↳ **Belges : 5.436**

↳ **Etrangers : 247**

Chiffres par section : **Ambly : 527**

**Bande : 853**

**Forrières : 1.305**

**Grune : 302**

**Harsin : 725**

**Lesterny : 232**

**Masbourg : 214**

**Nassogne : 1.525**



Cartes d'identité adultes : 316

Cartes d'identité enfants : 222

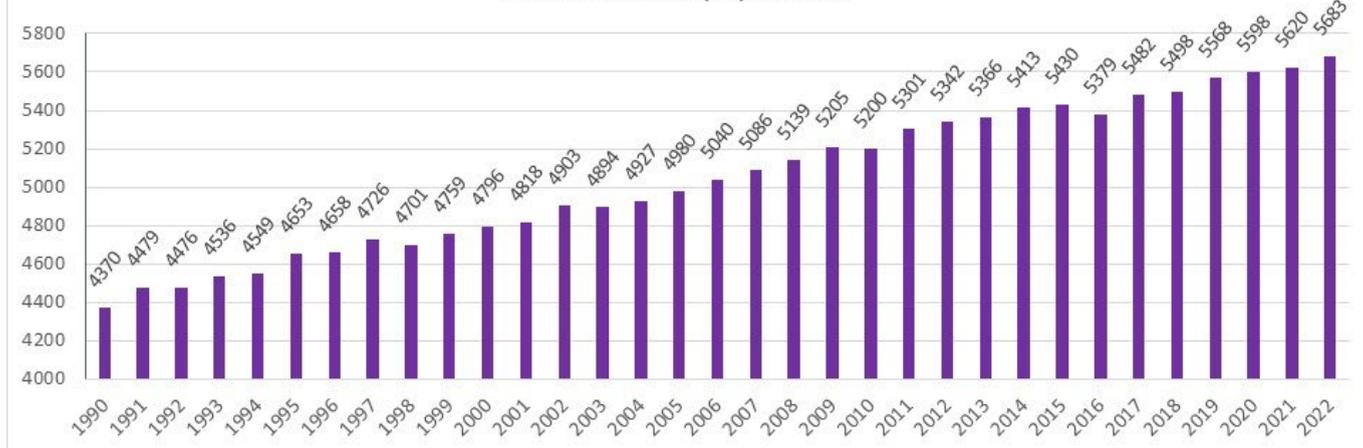
Cartes d'identité d'étranger : 85

Passeport : 221

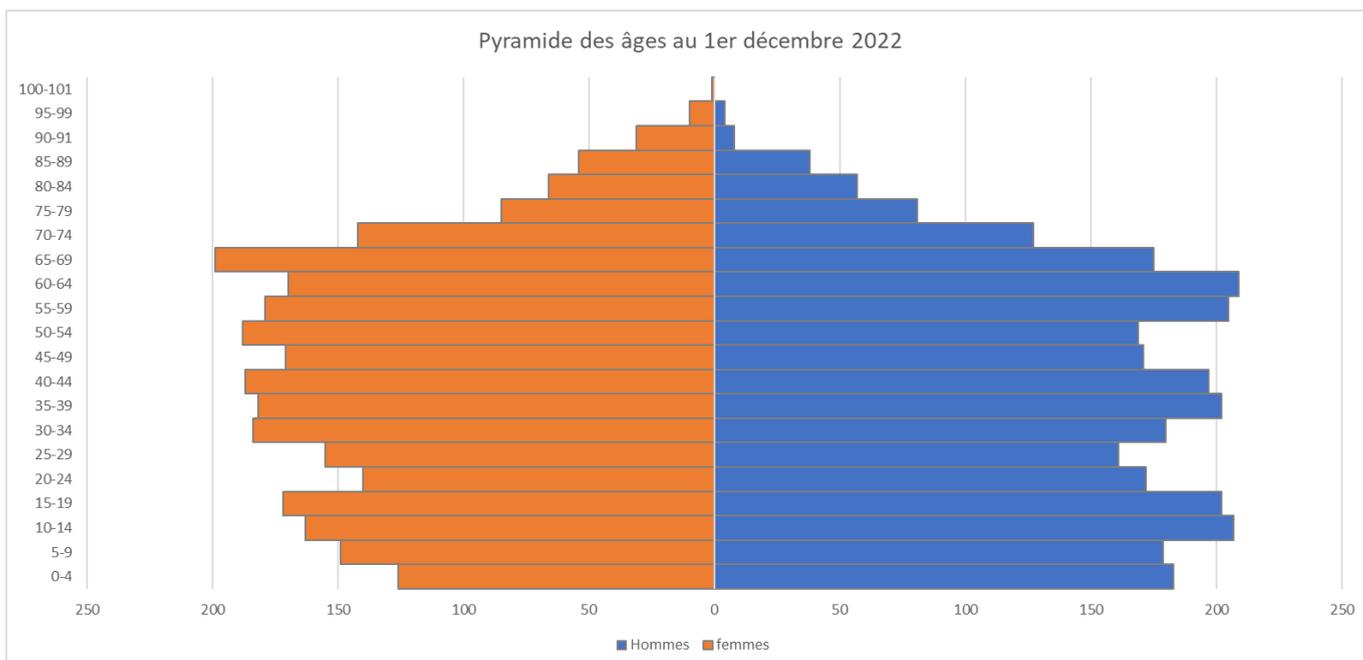
Permis de conduire : 372

Village	01-01-77	01-01-00	01-12-22	Différence par rapport au 01-01-77	Différence par rapport au 01-01-00
Ambly	318	407	527	65,72%	29,48%
Bande	618	677	853	38,03%	26,00%
Forrières	1206	1229	1305	8,20%	6,18%
Grune	188	302	302	60,64%	0,00%
Harsin	351	486	725	106,55%	49,18%
Lesterny	229	216	232	1,31%	7,41%
Masbourg	168	214	214	27,38%	0,00%
Nassogne	1138	1228	1525	34,01%	22,07%
<b>Total</b>	<b>4 216</b>	<b>4 759</b>	<b>5683</b>	<b>34,80%</b>	<b>17,63%</b>

## Evolution de la population



## Pyramide des âges au 1er décembre 2022



## F. ETAT CIVIL (au 1<sup>er</sup> décembre 2022)

- Naissances : **67** dont **47** garçons et **20** filles
- Décès : **57** dont **38** du sexe masculin et **19** du sexe féminin
- Divorces : **22**
- Mariages : **38**
- Reconnaissance prénatale : **39**
- Reconnaissance postnatale : **0**
- Option de nationalité : **1**
- Intégrations d'actes étrangers (naissance) : **6**
- Rectification de nom : **1**
  
- **Registre des mariages** : 30 mariages
- **Registre des décès** : 30 décès



## G. TAXES ET REDEVANCES

### Taxes et redevances 2021

Taxes						
Libellé	Nombre d'articles	Montant total	Perçu	Corrections	Remboursement	Solde
Immondices	2682	472.114,92 €	443.514,32 €	2.157,45 €	59,15 €	26.502,30 €
Pesées	2388	86.840,24 €	76.019,12 €	1.359,17 €	48,11 €	9.510,06 €
Séjours	44	13.142,80 €	12.978,00 €	164,80 €	0,00 €	0,00 €
Emplacement de camping	3	13.431,20 €	3.914,00 €	3.914,00 €	0,00 €	5.603,20 €
Secondes résidences	207	132.480,00 €	125.440,00 €	1.920,00 €	0,00 €	5.120,00 €
Friteries	3	463,50 €	463,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Toutes boîtes	47	16.050,84 €	7.068,55 €	592,45 €	0,00 €	8.389,84 €

Redevances						
Libellé	Nombre d'articles	Montant total	Perçu	Corrections	Remboursement	Solde
Acompte d'eau	7357	-	-	-	-	-
Eau	2709	1.305.028,49 €	1.175.404,48 €	21.771,92 €	34.045,16 €	141.895,25 €
Réseau de chaleur	48 (acomptes)	5.993,68 €	3.641,52 €	2.352,16 €	0,00 €	0,00 €
	17	25.203,43 €	21.570,60 €	1.365,04 €	0,00 €	2.267,79 €
Location de terre	33	18.925,71 €	18.843,45 €	0,00 €	0,00 €	82,26 €
Location de conteneur	32	1.302,00 €	1.082,00 €	255,00 €	35,00 €	0,00 €
Crèche (Bisounours)	306	61.527,13 €	60.987,13 €	40,00 €	0,00 €	500,00 €
Crèche (Chouettes)	290	54.521,86 €	54.236,54 €	0,00 €	0,00 €	285,32 €
Accueil	162	2.297,00 €	2.293,50 €	0,00 €	0,00 €	3,50 €
Repas adulte	16	56.534,50 €	56.530,00 €	0,00 €	0,00 €	4,50 €
Repas scolaire	153	9.485,50 €	9.005,00 €	0,00 €	0,00 €	480,50 €

## H. CULTES / FABRIQUES D'ÉGLISE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2021, approuvés par le Conseil communal, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
Ambly	38.917,08 €	16.986,77 €	21.930,31 €	- €
Bande	25.965,15 €	5.975,93 €	19.989,22 €	4.074,00 €
Chavanne-Charneux	24.065,05 €	14.067,28 €	9.997,77 €	9.694,23 €
Forrières	36.804,45 €	17.560,56 €	19.243,89 €	20.507,35 €
Grune	17.168,22 €	14.444,60 €	2.723,62 €	14.234,84 €
Lesterny	15.359,03 €	4.436,30 €	10.922,73 €	7.568,41 €
Masbourg	12.226,15 €	4.468,85 €	7.757,30 €	- €
Nassogne	43.566,46 €	26.325,39 €	17.241,07 €	25.535,47 €
<b>Total</b>	<b>214.071,59 €</b>	<b>104.265,68 €</b>	<b>109.805,91 €</b>	<b>81.614,30 €</b>

# I. FORÊT

- ↳ Vente de bois de chauffage ;
- ↳ Vente de bois marchands ;
- ↳ Vente de bois au parc à grumes ;
- ↳ Locations de chasses ;
- ↳ Gestion des chasses, suivant les différents
- ↳ Cahiers des charges ;
- ↳ Réunion trimestrielle, d'organisation, de discussions, avec le service DNF-cantonnement de Nassogne ;
- ↳ Commission Consultative de la Gestion Forestière ;
- ↳ Suivi de tous les paiements : Vente de bois de chauffage, vente de bois marchands, vente de gré à gré, vente aux parc à grumes.



## Vente de bois chauffage

- A la réception, via le DNF, de l'ensemble des lots de bois de chauffage, à mettre en vente, préparation du catalogue qui sera présenté en séance du Collège Communal pour validation.
- Se charger de la publication du catalogue dans les délais impartis.
- Préparation des modalités organisationnelle de la vente, : salle, toujours en soirée, vu l'impact sur la population active.
- En fin de vente, préparation du dossier à l'attention du Collège pour validé les ventes ;
- Préparation et envoi des factures.
- Contrôle des paiements et information au DNF.

## Vente de bois marchands

- A la réception, via le DNF, de l'ensemble des lots de bois marchands, à mettre en vente, préparation du catalogue qui sera présenté en séance du Collège Communal pour validation.
- Se charger de la publication du catalogue dans les délais impartis.
- Faire parvenir le catalogue par mail aux acheteurs qui en sont demandeurs, soit la majorité ( +/- 50 envois).
- Préparation des modalités organisationnelle de la vente : salle, toujours en soirée, vu l'impact sur la population active.
- En fin de vente, préparation du dossier à l'attention du Collège pour validé les ventes.
- Préparation et envoi des factures.
- Contrôle trimestrielle des paiements.

## Vente de bois au parc à grumes

- Au retour du SPW- SERVICE FORETS : préparation, envoi des factures et contrôle des paiements.

## Locations de chasses

- Suivi des paiements.
- Suivi des problèmes liés au non-respect du cahier des charges en partenariat avec le DNF – Cantonnement de Nassogne.
- Suivi des différentes demandes des locataires de chasses (ex. placement de barrières, gestion du tourisme...).

## Réunion trimestrielle avec le DNF – Cantonnement de Nassogne

- Discussions, rapports sur les travaux réalisés et à réaliser sur les différents triages (ex. plantations, entretien des chemins.....), sur base de constatations par les agents des différents triages et des ouvriers forestiers.
- Préparations des différentes ventes de bois.
- Suivi des travaux forestiers.

## Commission Consultative locale de la Gestion Forestière :

- Entre 3 et 4 réunions annuelle : est discuté de l'avenir forestier sur le territoire de la Commune de Nassogne ; (19/12/2017\*16/02/2018\*05/03/2018\*18/04/2018\*29/05/2018\*20/06/2018\*11/06/2019\*12/02/2020\*19/10/2020\*26/10/2022\*13/12/2022 - Le covid-19 a quelque peu réduit les réunions).
- Différents acteurs dans le cadre de la forêt sont amenés à faire des présentations sur des sujets liés aux changements climatiques et donc l'impact en milieu forestier ; (ex. 13/12/2022 : présentation du groupe « La Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) via le service FORET\*NATURE sur le projet des « forêts résilientes».



## J. URBANISME

### Missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

- ↳ Renseignements et conseils du public dans les diverses matières.
- ↳ Examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- ↳ Rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs.
- ↳ Contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction de lotissements, ...
- ↳ Présentation et explication des dossiers en Collège Communal.
- ↳ Préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de PV des réunions.
- ↳ Assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.
- ↳ Relations avec la D.G.O4 à Arlon.
- ↳ Représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.O4 à Namur.
- ↳ Intervention sur le terrain pour des situations particulières.
- ↳ Suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de PV d'infraction si besoin.
- ↳ Organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques.
- ↳ Elaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune.
- ↳ Coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Développement Communal et du Guide Communal d'Urbanisme.
- ↳ Coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration.



- ↳ Etablissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre.
- ↳ Coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux.
- ↳ Délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne).
- ↳ Délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage.
- ↳ Suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques.
- ↳ Suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.
- ↳ Tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières.
- ↳ Détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal. La C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions trimestrielles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale.

### Certificats d'urbanisme accordés (du 01/01 au 06/12/2022)

- ✓ Aucun certificat n° 1
- ✓ 4 certificats n° 2

### Permis d'urbanisation accordés (du 01/01 au 06/12/2022)

- ✓ Aucun permis d'urbanisation

### Permis d'urbanisme accordés (du 01/01 au 06/12/2022)

- ✓ 8 permis délivrés pour une nouvelle habitation
- ✓ 2 permis délivrés pour deux doubles logements
- ✓ 7 permis délivrés pour des transformations d'habitation et/ extension
- ✓ 2 permis délivrés pour des transformations d'habitation + constructions diverses
- ✓ 3 permis délivrés pour des constructions diverses
- ✓ 1 permis de régularisation de modification d'un bâtiment + constructions diverses
- ✓ 1 permis délivré pour une démolition d'habitation + construction d'une structure au sol de panneaux solaires
- ✓ 2 permis d'abattage d'arbres + 1 régularisation de déboisement
- ✓ 1 permis pour la création de deux mares
- ✓ 2 permis pour la modification de relief du sol
- ✓ 2 construction d'une structure au sol de panneaux solaires
- ✓ 1 obturation d'ouverture
- ✓ 1 Transformation et extension d'un bâtiment agricole
- ✓ 1 Extension d'un bureau + création d'un espace d'accueil
- ✓ 6 changement d'affectation de bâtiments (hangar en logement et logement en gîte)
- ✓ 1 permis délivré pour la mise en place d'un panneau publicitaire
- ✓ 1 régularisation d'une modification d'une zone forestière en prairie
- ✓ 1 permis public

### Recherches urbanistiques : 214

### Divisions : 16

### Permis d'environnement (unique) accordés (du 01/01 au 30/11/2022)

Classe 1 : 0 | Classe 2 : 1 | Classe 3 : 42



## K. ENVIRONNEMENT

### GESTION DU SERVICE

Du 01/01 au 31/07 | Laura Bertrand a géré administrativement le service. Après plusieurs périodes d'absence, Laura a quitté volontairement son poste au 31/07/2022 après avoir dressé un état des lieux écrit des projets en cours.

Depuis le 01/08/2022 | Julie Lambert et Catherine Leva, chacune employée au service de l'Office Communal du Tourisme à mi-temps par ailleurs, sont engagées pour assurer la continuité du service Environnement. Julie à raison de 2 heures supplémentaires par semaine, Catherine à raison d'un mi-temps supplémentaire. Laura Bertrand les a rencontrées le 2/08 afin de leur présenter l'état des lieux des projets et de répondre à leur éventuelles questions, en présence de Quentin Paquet.

### PROJETS EN COURS

#### ➤ PCDN

Le Plan Communal de Développement de la Nature est une dynamique dans laquelle s'est lancé la commune de Nassogne en 2014, pour appuyer les actions du Groupe Nature, lequel a lui-même été créé en avril 2012, dans le cadre du défi environnemental de l'Opération de Développement Rural (ODR). Il s'agit donc d'un processus participatif soutenu par la commune au point de vue administratif, par la région wallonne au niveau financier et par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) au niveau de l'accompagnement méthodologique.

#### Situation des fiches-projets de 2020 (éligibilité jusqu'au 31.12.2022) qui ont fait l'objet d'une demande de subside à la Région Wallonne

Projet	Budget estimé	Dépenses réalisées
Végétalisation du cimetière de Nassogne	1280,00 €	3200,00 €. Facture Ecosem du 27.5.20.
Exposition en plein air « Les Saisons de la Photo » (coordonnée par la Grande Forêt de Saint-Hubert asbl)	1500,00 €	1361,25 €. Déclaration de créance de la Grande Forêt de Saint-Hubert asbl.
Mise en valeur de la végétalisation des bords de routes par des panneaux explicatifs	1230,00 €	0,00 €. Projet annulé avant le 01.08.22.
Entretien et valorisation des vergers communaux de Grune et de Forrières	500,00 €	0,00 €. Visite didactique du verger de Forrières organisée le 26.11.22, dans le cadre de la semaine de l'arbre.
Identification et protection des vergers hautes tiges privés.	500,00 €	0,00 €. Projet initié par Laura Bertrand mais qui ne pourra aboutir dans les temps et sera reporté à 2023.

La déclaration de créances de 4361,25 € pour le versement du subside sera rentrée à l'administration wallonne en décembre 2022 (échéance du 01/03/2023).

#### ➤ BIODIVERCITE

Depuis le 01/01 2021, la subvention 'Biodivercité' est un subside unique qui rassemble en un seul outil les demandes qui étaient préalablement portées par les subventions de la Semaine de l'Arbre, du Plan Maya, des Cimetières Nature et des PCDN, avec une adaptation globale des postes éligibles. Le montant de la subvention est limité à 12.000 € par commune et par an, dont 2.000 € sont spécifiquement dédiés à la distribution de Plants lors de La Semaine de l'Arbre. De même que pour la subvention PCDN, la méthode de travail est celle des fiches-projets/actions, élaborées en collaboration avec les citoyens et/ou associations concernés par la thématique.

#### Situation des fiches-projets de 2021 : éligibilité et déclaration de créance jusqu'au 01/03/23

Projets et postes	Budget estimé	Statut et dépenses
Action 1 : Nichoirs pour la protection des hirondelles de fenêtre		

Achat de 20 nichoirs-doubles	640,00 €	En cours...360,00 € engagés en avril 2022, le solde sera engagé en 2023.
<b>Action 2 : Fleurissement alternatif des espaces verts<sup>1</sup></b>		
Mélange de terre/compost, paillage, bâche biodégradable, 4 kg de mélange de graines indigènes et mellifères certifiées d'origine locale, arbres et arbustes, plantes grimpantes, vivaces et bulbes indigène	6900,00€	En cours...3972,80 € engagés. Le fleurissement du parterre devant la maison rurale a été réalisé lors de la formation qui se déroulait à Nassogne les 10 et 11/10/22.
<b>Action 3 : formation du personnel communal</b>		
Formations Adalia « fleurissement de l'espace public » et « Haies libres »	230,00 €	225,00 €. La première formation a été suivie par Jérôme Malempré et Marie-Alice Pekel en 10/2022. Pas de besoin pour la formation «haies».
<b>Action 4 : identification des arbres remarquables</b>		
20 plaquettes d'identification	350,00 €	En cours. appel d'offre clôturé le 25.11.22. Décision prévue dans un prochain collège communal.
<b>Action 5 : Expositions en plein air « les saisons de la photo »</b>		
45 bâches photos « Nature »	1800,00 €	1905,75 €. Déclaration de créance de la Grande Forêt de Saint-Hubert asbl. Terminé en mars 2022.
<b>Action 6 : Distribution publique de plants de la Semaine de l'Arbre 2022, année de la haie</b>		
1300 plants de 13 espèces différentes	2364,34 €	Terminé 26.11.22. En attente de la facture.

La déclaration de créances pour le versement du subside sera rentrée à l'administration wallonne dans le courant de la semaine du 13.02.2023 (échéance du 01/03/2023).

#### Situation des fiches-projets de 2022 : éligibilité et déclaration de créance jusqu'au 01/03/24

Projets et postes	Budget estimé	Statut et dépenses	Calendrier
<b>Action 1 : Placement de nichoirs</b>			
Placement des 20 nichoirs achetés en 2022 : 10 à l'école de Chavanne ; les emplacements des 10 autres doivent être précisés. Achat de nouveaux nichoirs à Gobemouche et chouette Tengmalm	640,00 €	A initier	Printemps 2023 : placement et nouvel achat au printemps. Printemps 2024 au plus tard : placement des nichoirs achetés en 2023.
<b>Fiche 6 : action de sensibilisation des enfants au jardinage</b>			
Nassogne : Rénovation du jardin d'école ; Chavanne-Charneux : création d'un jardin et plantations, en complément de la mare existante ; Animations scolaires/conférence autour des jardins et de la biodiversité ; Création de panneaux didactiques 'plantes '+insectes'	2000 €	A initier	Printemps 2023 : création/rénovation des jardins et animations ; Printemps-été 2023 : plantations et réalisations de panneaux didactiques ;
<b>Action 3: Fleurissement alternatif des espaces verts de l'entité</b>			
Poursuivre et étendre aux autres villages que Nassogne le fleurissement réalisé en 2021-2022	4675,00 €	A initier	Hiver 2022 - 2023 : réalisation d'un plan de fleurissement dans d'autres villages de l'entité et du budget prévisionnel (Ecowal) + échanges avec la commune + présentation au collège. Printemps 2023 : commande de plantes et matériel + mise en place dans les villages.

<sup>1</sup> Il reste 2927,2 € à engager avant décembre : projet d'architecte ok pour 2 parterres à Nassogne (maison médicale) + plantes complémentaires à commander pour Bande (Grand-Rue, devant la chapelle) + à l'entrée de chaque village.

<b>Fiche 1 : achat de plants pour l'action 'Yes, We Plant' lors de la semaine de l'arbre 2023</b>			
Achat de plants d'arbres et d'arbustes de 10 essences indigènes différentes, adaptées aux conditions bioclimatiques du territoire communal ; essences à choisir dans la liste élaborée par le GW en 2016 et modifié par AR en 2020. Organisation de 2 animations de sensibilisation du grand public	2000,00 €	A initier	<u>Février – avril 2023</u> : Marché public pour l'achat des plants et réservation des animations <u>Septembre – octobre 2023</u> : promotion de l'évènement
<b>Fiche 4 : les potagers</b>			
- Atelier d'échange de graines/semences - Création d'un grainothèque à la bibliothèque communale - Atelier de réalisation de conserves - Valorisation des plantes sauvages comestibles (balade, atelier)	250,00 €	A initier	<u>Mars-avril 2023</u> : élaboration d'un calendrier d'ateliers ; <u>avril – septembre</u> : réalisation d'ateliers et valorisation des plantes sauvages comestibles ; <u>Année 2023</u> : création d'un grainothèque
<b>Fiche 5 : les arbres et les vergers</b>			
Promouvoir la taille des arbres fruitiers de nos 3 vergers communaux et plus généralement, la taille des arbres. (communication, conférence, atelier...)			<u>Printemps et /ou automne 2023</u> : atelier de taille des arbres et animation autour de l'arbre.

## ➤ **CONVENTION MARES AGRICOLES**

L'intérêt de la création de mares écologiques est double : pour la biodiversité en Wallonie, afin de sauvegarder des espèces emblématiques locales (le triton crêté) et pour le tourisme, afin de donner une plus-value aux paysages. La création de celles-ci, qui participe à la restauration de sites Natura 2000, peut bénéficier de subvention, co-financée à hauteur de 40% par l'Union européenne. Il en est de même pour la protection et l'entretien de celle-ci.

Ainsi, plusieurs site Natura 2000 situés sur des terrains agricoles privés ont été identifiés pour le creusement de 22 mares. Le 24 janvier 2019, et afin d'alléger la procédure administrative lourde et peu encourageante pour les agriculteurs, le conseil communal a accepté que, dans le cadre de son Plan Communal de Développement Rural, la commune de Nassogne avance le budget nécessaire et serve d'intermédiaire pour introduire un seul dossier de demande de subvention pour l'ensemble des mares. Au travers de la convention « Mares agricoles » passée avec Natagora, le chargé de mission Patrick Lighezzolo sert d'intermédiaire entre la commune et les agriculteurs.

Le permis d'urbanisme a été obtenu de la région wallonne le 2 août 2021.

Une première phase de creusement des 22 mares a été réalisée en 2021. Le dossier de demande de liquidation du **subside de 6376,70 €** octroyé par l'arrêté du 31/05/2021 doit rentrer à l'administration avant 31/03/2024.

Une deuxième phase de protection et maintien des mares (clôtures) est en cours d'achèvement ; 5 agriculteurs sur les 7 concernés par le projet nous ont en effet confirmé l'installation du matériel de clôture réceptionné. La fin des travaux doit être constatée par un agent du DNF et nous être notifiée ; le dossier de demande de liquidation du **subside de 6022,10 €** octroyé par l'arrêté du 31/05/2021 pourra ensuite être rentré à l'administration au plus tard le 31/03/2023.

## ➤ **RESTAURATION ÉCOLOGIQUE**

### **Les Chauches**

Le lieu-dit « Les Chauches » est une parcelle agricole communale en zone Natura 2000, située entre la route régionale vers la Barrière de Champlon et le chemin menant au Pavillon du Laid Trou.

Cette prairie ne présente pas un enjeu écologique particulier sur le plan floristique mais assure une liaison entre deux

zones de grand intérêt biologique : la forêt indigène dite « le bois du muguet » à l'ouest et « le bois de la digue » à l'est.

Afin de favoriser les espèces faunistiques qui sont présentes sur le site, le PCDN, le DNF et Natagriwal ont unis leurs énergies et leurs compétences en 2020 pour proposer à la commune un plan de restauration de trois tronçons distincts de haies vives et la pose de clôtures de protection contre le gibier autour de ceux-ci.

Ces aménagements simples à mettre en œuvre, permettent à la faune de profiter de couloirs écologiques et favorisent la biodiversité locale. De plus, le projet vise tout particulièrement la pie grièche écorcheur (espèce Natura 2000) qui est nicheuse sur le site adjacent et qui profitera de ces aménagements pour y trouver son habitat idéal de nidification, refuge et nourriture lors de son passage dans nos contrées. Enfin, ces aménagements sont favorisés par les chauves-souris (espèces Natura 2000) qui chassent les insectes attirés par les essences diverses de la haie et profitent de ces linéaires pour en faire des couloirs de chasse.

Le projet est terminé depuis le printemps de cette année et a fait l'objet **d'un subside de 17.112,47 €** par le Plan wallon de Développement Rural, financé à 40% par l'Union Européenne. La commune a participé également au financement, à hauteur de 8878,63€ supplémentaires. La demande de liquidation du subside, a été rentrée à l'administration (DNF de Marloie) le 23 mai 2022.

### **Le Château du Bois**

Le 7 février 2022, le collège communal a marqué son accord pour l'introduction d'un projet de restauration écologique PwDR de parcelles situées en zone Natura 2000 au lieu-dit 'Château du Bois'. Ce projet a été élaboré dans le cadre du PCDN qui considérait le faciès d'abandon de ces parcelles et la recolonisation progressive de la clairière par les espèces ligneuses.

De même que pour le projet « les Chauches » ci-dessus, Natagriwal a été chargé du suivi du projet en la personne de Arnaud Sépulchre.

Le projet comprend :

- a. La pause d'une nouvelle clôture à ovins pour assurer l'éco-pâturage et limiter la présence du gibier
- b. La pose d'une barrière à levier (4m) et l'implantation d'une rampe d'accès
- c. La coupe de ligneux et le maintien d'îlot arbustifs
- d. Le creusement de 2 mares sur les zones humide



Le permis d'urbanisme a été accordé le 9 août courant, le marché a été fait et attribué. La demande de subside a été introduite. L'entreprise qui est chargée des travaux est en retard sur son planning : ces travaux n'ont pas commencé. L'entrepreneur désigné a été mis au courant que les travaux doivent être terminés avant le 31/03/2023, car la coupe des ligneux ne peut pas être exécutée plus tard pour des raisons écologiques.

### ➤ **ECO-PÂTURAGE**

Une convention d'éco-pâturage entre la commune de Nassogne et « Les Trois Petits Bergers » a été approuvée par le conseil communal de Nassogne le 28 janvier 2021. Elle prévoit la mise à disposition à titre gratuit par la commune de parcelles du verger de Grune, derrière le terrain de football de Forrières et dans la clairière du Château du Bois, en vue d'y développer de l'éco-pâturage par les ovins de manière professionnelle.

Actuellement, seules les parcelles de Grune profitent de l'éco-pâturage car les deux parcelles du Château du Bois à Nassogne sont inutilisables par le berger David Dupuis ; en effet, l'une devant le Château du bois est occupée par le Land Art Nassogne et l'autre, sur le haut, n'est pas utilisable tant que le projet de restauration écologique PwDR ci-dessus ne sera pas terminé.

## ➤ **ARBRES REMARQUABLES**

Un recensement de nouveaux arbres remarquables a été mis en œuvre par le groupe arbre du PCDN, le 16/08/2016. Le but du recensement était de protéger un maximum d'arbres qui ne seront pas repris dans la réglementation du futur CoDT lequel est d'application depuis le 01/06/2017. La décision avait été prise de recenser tous les arbres qui paraissaient être remarquables à l'époque mais également dans le futur. Dans un premier temps, seuls les arbres vus de la route, dans les plaines, moins d'un mètre de circonférence et qui structurent le paysage devaient être recensés. Il s'agit évidemment d'un travail énorme qui requière la participation de nombreuses personnes pour être mené à son achèvement.

Un travail remarquable a été réalisé par certains membres du PCDN : nous en possédons les cartes et relevés ; mais ce travail n'a jamais été terminé.

Par ailleurs, les arbres classés dont la liste est parvenue à la commune en avril 2016 ont faits l'objet d'un nouveau recensement au printemps 2018, toujours par des membres du groupes « arbre du PCDN ». Il a été constaté que 2 sujets ont disparus, plusieurs ont été étêtés ou élagués et l'état sanitaire de plusieurs s'est dégradé.

En conséquence de quoi, il a été décidé d'identifier clairement ces arbres afin de les protéger de toute intervention humaine sauf s'il deviennent un danger pour la population. Actuellement, un appel d'offre vient d'être clôturé pour le placement de plaquettes d'identification qui permettront de les protéger. Le marché sera attribué encore en 2022 afin de bénéficier du subside qui nous a été attribué (350,00€ max) pour ce faire.

## ➤ **DÉCHETS**

### **Démarche Zéro Déchet (ZD)**

Depuis 2020, la commune s'est engagée chaque année, et également pour 2023, dans une démarche Zéro Déchet (ZD) qui lui permet d'obtenir un subside annuel d'environ 4500,00€ pour les actions de prévention des déchets ménagers. En s'engageant dans cette démarche, la commune de Nassogne s'engage chaque année à :

- réunir un comité de pilotage, composé de l'éco-conseillère ou de l'agent à l'environnement, de l'échevin de l'environnement et d'un référent de l'intercommunale (Delphine Daron), PV à l'appui
- Créer travail un Ecoteam, maintenir et poursuivre son travail ; celui-ci met en œuvre des actions au sein de l'administration communale, PV des réunion et photos des actions à l'appui ;
- Etablir un plan structuré assorti d'indicateurs
- Diffuser les actions prévention définies au niveau régional et mettre à disposition de manière gratuite les bonnes pratiques développées au niveau de la commune.

Depuis 2021, les démarches administratives et actions sont déléguées et réalisées conjointement avec l'intercommunale Idélux environnement (Delphine Daron)

Le dossier a été rentré par Delphine Daron pour l'échéance du 30/09/2022 ; il comprend les actions suivantes, réalisées en 2022 :

#### 1. Exemplarité de la commune :

- Atelier de lutte contre le gaspillage alimentaire à l'attention du personnel communal et du CPAS le 05/05/22.
- Installation d'infrastructures de tri des déchets dans la Maison Communale et au CPAS (appel à projet "Tri out-of-home & on-the-go") : planifiée pour la semaine du 12/12/2022.

#### 2. Convention de collaboration avec des acteurs de l'économie sociale :

- Appel aux citoyens pour des visites de la vestiboutique , avec rencontre des bénévoles pour conscientiser à la nécessité de l'économie circulaire qui y est mise en action : 16 mars, 9 novembre et 1<sup>er</sup> décembre. Suite à cette dernière rencontre, un article sera publié dans le bulletin communal de janvier 2023.

### 3. Mise en place d'actions d'information, de formation et d'animation :

- Atelier et cycle de formation sur le compostage à destination des citoyens et achats groupés de composteurs (organisation Idelux Environnement)
- Kit d'information "Zéro Déchet" à l'attention des nouveaux ménages de la commune (organisation Idelux Environnement)

Afin de pouvoir poursuivre les actions de sensibilisation au sein de l'administration communale, auprès des citoyens et, à initier, auprès des commerçants

Afin également de bénéficier du subside majoré pour la prévention des déchets, le conseil communal s'est engagé en octobre 2021( pour 2022) et le 27/10/2022 (pour 2023) à poursuivre la démarche en notifiant à la région wallonne sa décision.

La notification de la poursuite du projet à la région wallonne a été transmise le 28/10/22.

Une grille de décision comprenant les mesures et actions que la communes a l'intention d'entreprendre en 2023 doit être rentrée complétée à l'administration de Wallonie pour le 31/03/2023.

### **Tri Out-Of-Home**

Il s'agit d'un appel à projet de 2020 émis par le SPW environnement pour la mise en place d'une infrastructure de tri sélectif pertinent 'hors de la maison'. La commune a choisi pour cet appel à projet la catégorie 'bâtiments communaux, à l'exclusion des écoles et des centres sportifs'. L'infrastructure à mettre en place le sera tant du côté 'travailleurs' que du côté 'visiteurs' des bâtiments. Pour la commune, c'est l'opportunité de montrer l'exemple et de véhiculer une image positive vers son personnel et vers ses citoyens.

La candidature a été soumise le 15/09/2020; le subside a été accordé pour un montant de 11.000 €, comprenant 1.000 € de frais de personnel (inventaires, monitoring, placement...). À la suite de la crise du covid, le dossier de liquidation de la subvention a été prolongé jusqu'au 01/03/2023.

Un audit a été réalisé le 02/02/22 par Idelux environnement, avec l'aide de l'éco-conseillère et la collaboration de l'écoteam.

Un état de lieux de la situation initiale (T0) de tri a été réalisé le 14/02/22, contenant un monitoring de la masse de déchets par flux et de la qualité du tri durant une semaine.

Un marché de fourniture a été réalisé en octobre ; le collège communal a attribué le marché en sa séance du 24 octobre. La commande de fourniture est parvenue à l'attributaire le 2 novembre courant. Le délai de livraison est de 6 semaines.

Les prochaines actions, qui ont fait l'objet d'une réunion avec l'écoteam le 24 novembre sont les suivantes :

- Vendredi 03/12 : commande des autocollants de communication de tri à Fost Plus ;
- Semaine du 5/12 : organisation de la réception et du placement du matériel avec le service des travaux - communication du placement de celles-ci et organisation des monitorings masse et qualité à partir de la semaine du 12 décembre.
- Semaine du 12/12 : rédaction du rapport intermédiaire - placement des poubelles et des autocollants fournis par Fost Plus.

Pour la suite, le souhait est de réaliser 2 monitorings en décembre et au moins deux autres en janvier, voir 1 en février. Février est le mois du rapport final pour demander la liquidation du subside.

## ➤ **RENCONTRES, INFORMATION ET FORMATION, RÉSEAUTAGE**

- Fleurissement alternatif des espaces verts les 10 et 11 octobre (Julie + Marie-Alice)
- Rencontres de la biodiversité le 20 septembre à Achêne (Catherine avec Stéphane)
- Assises des déchets à Jambes le 24 novembre (Catherine + Marie-Alice)
- Réunion GAL Romana le 01/12 : présentation du nouveau Plan de Développement Stratégique (Marie-Alice seule finalement)

## **L. TRAVAUX**

### **LE SERVICE MARCHÉS PUBLICS ET PATRIMOINE**

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services.

De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.

- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées
- en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ... qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux. En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

## ➤ **PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS**

### **Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec**

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services.
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services.
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative.
- Détermination du type de procédure.
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen.
- Détermination du délai de publicité.



### **Rédaction d'un cahier spécial des charges**

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

### **Demande de devis**

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

### **Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable**

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation). Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens qu'y seront affectés. En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

### **Rédaction d'un avis de marché**

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique. Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres. Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

### **Séance d'ouverture des offres**

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie. Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

### **Analyse des offres**

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

### **Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché**

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal. Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés. Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)<sup>2</sup> avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

### **Conclusion du marché**

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir. Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

### **Publication d'un avis d'attribution**

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

### **Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside**

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

---

<sup>2</sup> Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale)

## ➤ **SUIVI DES DÉCISIONS PRISES AUX COLLÈGES ET AUX CONSEILS COMMUNAUX**

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an). Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Directeur général ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

## ➤ **SUIVI QUOTIDIEN DES MODIFICATIONS DE LA LÉGISLATION**

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

## ➤ **GESTION DES RÉUNIONS RELATIVES AU SERVICE**

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.



Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre.

Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...). Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

### **Champ et nature des relations**

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employés du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse, ...

Avec le Directeur général et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est plus rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.

### **Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques**

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes. De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

## **LE SERVICE TRAVAUX**

### **➤ COORDINATION DES ÉQUIPES**

- ↳ Espace vert, forêt, fleurissement
- ↳ Bâtiment, patrimoine, cimetière
- ↳ Voirie, festivité, transport
- ↳ Propreté publique, environnement, parc automobile
- ↳ Eau et distribution d'eau



### **➤ SERVICE TECHNIQUE**

- ↳ Coordination du déneigement.
- ↳ Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré.
- ↳ Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents.
- ↳ Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre.
- ↳ Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières).
- ↳ Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement.
- ↳ Suivi des projets de lotissement.
- ↳ Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Proximus, Ores, Engie, Voo).
- ↳ Responsable de garde.
- ↳ Suivi des raccordements d'égouttage.
- ↳ Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées.

## ➤ **TÂCHES**

- ↳ Nettoyage des 8 villages de la commune et tonte des espaces publics.
- ↳ Entretien forestier et plantations.
- ↳ Entretien des parterres communaux et plantations diverses.
- ↳ Taille d'arbres.
- ↳ Déneigement (routes, trottoirs, abords des bâtiments communaux, écoles, églises et ponts) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- ↳ Maintenance électrique dans les bâtiments communaux.
- ↳ Travaux de menuiserie.
- ↳ Entretien des plaines de jeux.
- ↳ Entretien des cimetières et enterrements.
- ↳ Travaux mécaniques sur les véhicules et petits matériels.
- ↳ Service ferronnerie.
- ↳ Maintenance des diverses toitures.
- ↳ Entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés).
- ↳ Ramassage des déchets le long des routes.
- ↳ Nettoyage des avaloirs et remplacement le cas échéant.
- ↳ Remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie.
- ↳ Remplacement de bancs publics.
- ↳ Remplacement de bornes suite à des dégradations de voirie.
- ↳ Remplacement ou réparation de poubelles publiques.
- ↳ Placement de nouveaux panneaux.
- ↳ Placement de mâts pour les suspensions des différents drapeaux.
- ↳ Transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) aux associations et au Centre culturel.
- ↳ Transport de matériel pour les plaines de jeux.
- ↳ Transport et montage de chalets (marchés du Terroir, marchés de Noël, ...).
- ↳ Réparations de trottoirs.
- ↳ Réparations de tarmac à froid.
- ↳ Des réparations de tarmac à chaud et mise en œuvre de l'émulsion.
- ↳ Ramassage des dépôts sauvages.
- ↳ Désherbage des trottoirs.
- ↳ Taille des haies.
- ↳ Tri sélectif dans les écoles.
- ↳ Enlèvement et conservation des biens lors d'expulsions.
- ↳ Placement du radar préventif.



## ➤ **GESTION DE L'EAU**

- ↳ Raccordements d'eau, remplacements de conduite défectueuse.
- ↳ Extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie.
- ↳ Remplacements de compteurs d'eau.
- ↳ Gestion des châteaux d'eau et des différents captages.
- ↳ Suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées.
- ↳ Gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations.

## ➤ **GESTION ÉNERGÉTIQUE**

- ↳ Assistance technique sur site.
- ↳ Dépannage de 1er niveau et suivi de la résolution des pannes.
- ↳ Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité.

- ↳ Suivi des entretiens de chaudières.
- ↳ Commande de mazout.
- ↳ Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions.
- ↳ Prise de contact avec les fournisseurs.
- ↳ Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes.
- ↳ Visite des installations des bâtiments communaux.
- ↳ Sensibilisation aux économies d'énergie.
- ↳ Gestion des extincteurs – demandes, remplacement et suivi des entretiens.
- ↳ Gestion des véhicules, passage au contrôle technique.
- ↳ Recherche d'informations techniques.

## ➤ **TRAVAUX RÉCEPTIONNÉS**

### **Création d'un réseau de chaleur à Nassogne**

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques.
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC.
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €.
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne.
- 15/06/2011 : Ordre de commencer les travaux.
- 15/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire.
- 09/09/2013 : Approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ”, au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive.

### **Amélioration des voiries agricoles**

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%).
- 26/07/2010 : Attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard .
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC.
- 29/09/2011 : Envoi au pouvoir subsidiant.
- 26/04/2012 : Accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €.
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1.
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation.
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics.

### **Amélioration des voiries agricoles LOT 4**

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation.
- 19/05/2016 : Promesse de principe de subside au montant de 104.377,93 €.
- 04/07/2016 : Approbation du démarrage de la procédure et publication.
- 29/08/2016 : Ouverture des offres.
- 26/09/2016 : Approbation de l'attribution à la Société NPA au montant de 100.089,76 €.
- 18/01/2017 : Promesse ferme des subsides.
- 13/03/2017 : Ordre de commencer les travaux.
- 03/04/2017 : Approbation suspension des travaux.
- 30/06/2017 : Approbation levée suspension.
- 16/10/2017 : Approbation réception provisoire.
- 2019 : En attente réception définitive.

### **Nouvelle Ecole à Nassogne**

- Auteur de projet : P. Remacle.

- 25/1/99 : Principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC.
- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 02 : Courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : Courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public).
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé.
- 01/06/2012 : Dossier exécution au conseil.
- 20/09/2012 : Dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle.
- 30/10/2012 : Accord tutelle.
- 24/01/2013 : Accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €.
- 17/06/2013 : Ouverture des offres.
- 22/07/2013 : DCE d'attribution :
  - o lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
  - o Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
  - o Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC.
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant.
- Début septembre : Accord de la tutelle.
- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres.
- 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides.
- 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots.
- 29/04/2016 : Réception provisoire.
  - o Lot 1 :
    - 24/10/2016 : Approbation du décompte final au montant de 921.323,00 €.
    - 16/05/2022 : Approbation réception définitive + main levée totale.
  - o Lot 2 :
    - 12/12/2016 : Approbation du décompte final au montant de 93.235,16 €.
    - 04/11/2019 : Approbation réception définitive + main levée totale.
  - o Lot 3 : 01/08/2016 : Approbation du décompte final au montant de 137.525,18 €.

### **Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B**

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B.
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba).
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention.
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC.
- 05/12/2011 : Dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside.
- 26/01/2012 : DCC au Conseil : modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR.
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots.
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC.
- 07/08/2013 : Envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : Accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution – projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014.
- 16/06/2014 : DCE d'attribution :
  - o Lot 1 à entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
  - o Lot 2 à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
  - o Lot 3 à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA.
- 01/09/2014 : Accord de la tutelle.
- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides.
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015.

- 03/04/2015 : Suspension lot 1.
- 11/05/2015 : Levée de la suspension
- 28/08/2017 : Approbation réception provisoire Lot 1 , lot 2 et lot 3.
- 23/12/2019 : Réception définitive lot 1.
- 08/02/2021 : Réception définitive lot 3.
- 28/02/2022 : Réception définitive lot 2.

### **PIC 2 | Fonds investissement 2013-2016 n° 2 ( Masbourg –Nassogne)**

- Estimation 280.000 €.
- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries.
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%.
- 04/02/2016 : Promesse ferme de subsides.
- 29/03/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation.
- 20/06/2016 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 07/09/2016 : Publication.
- 17/10/2016 : Ouverture des offres.
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25 € TVAC.
- 10/01/2017 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 06/03/2017 : Approbation date de commencement des travaux.
- 04/09/2017 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 277.048,38 € HTVA.
- En attente réception définitive.

### **PIC 3 | Fonds investissement 2013-2016 n° 3 ( liaison entre Nassogne et Grune)**

- Estimation 110.000 €.
- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries.
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%.
- 20/10/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation.
- 30/11/2016 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 09/11/2016 : Publication.
- 16/12/20196 : Ouverture des offres.
- 29/12/2016 : Approbation d'attribution à la SOCOGETRA au montant de 87.544,76 € HTVA.
- 03/04/2017 : Approbation date de commencement des travaux.
- 23/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 105.389,75 € TVAC.
- En attente réception définitive.

### **Fonds investissement 2017-2018**

- 01/08/2016 : Courrier du pouvoir subsidiant : promesse de subsides d' 187.985,00 €.
- 09/11/2016 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché pour un auteur de projet.
- 16/01/2017 : Ouverture des offres.
- 23/01/2017 : Approbation d'attribution au Service Technique Provincial pour un pourcentage d'honoraires de 2,34%.
- 10/11/2017 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché « Travaux Entretien de voiries ».
- 12/03/2018 : PV ouverture des offres.
- 04/04/2018 : Approbation de l'attribution à l'entreprise MATHIEU SA au montant de 604.349,60 HTVA.
- 22/05/2018 : Approbation date de commencement des travaux à la date du 04 juin 2018.
- 22/10/2018- 29/03/2019 : Suspension des travaux.
- 21/10/2019 : Approbation du décompte final au montant de 669 330,20 € TVAC.
- 21/10/2019 : Approbation réception provisoire.
- En attente réception définitive.

### **Entretien de voiries agricoles – Désignation d'un auteur de projet**

- Estimation : 10.000 €.
- 24/01/2019 : Approbation des conditions et modes de passation.
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consulter.
- 11/03/2019 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques (DST) pour un pourcentage d'honoraires de 3.43%.

### **Réfection de voirie agricole sur Bande (Phase 1)**

- Estimation : 44048,84 €.
- 06/11/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché par le Conseil Communal.
- 13/07/2020 : Approbation des firmes à consulter et lancement de la procédure de marché.
- 31/8/2020 : Ouverture des offres.
- 14/09/2020 : Attribution du marché à la société Lambry au montant de 47.907,40 €.
- En attente de l'approbation du pouvoir subsidiant.
- 15/03/2021 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 1er juin 2021.
- 06/09/2021 : Approbation décompte final au montant de 33 235,72 €.
- 06/09/2021 : Approbation de la réception provisoire.
- En attente réception définitive.

### **Amélioration de voiries à Ambly**

- Estimation : 101.251,71 €.
- 06/11/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché par le conseil communal.
- 28/02/2020 : Publication du marché.
- 30/03/2020 : Ouverture des offres.
- 13/07/2020 : Approbation du marché à la Société Luxgreen au montant de 93.275,03 €.
- 24/08/2020 : Approbation de la date de commencement des travaux le 1er septembre.
- 11/11/2020 : Approbation avenant 1.
- 25/01/2021 : Approbation décompte final au montant de 96010,46 € HTVA.
- 25/01/2021 : Approbation réception provisoire.

### **Entretien des collecteurs d'égouttage avec l'AIVE**

- 20/12/2017 : Délibération confiant l'AIVE le soin de lancer un marché de curage et d'entretien des réseaux d'égouttage.
- 16/06/2018 : Convention avec l'AIVE pour l'entretien et le curage préventifs des réseaux d'égouttage.
- 16/04/2018 : Approbation de l'attribution par l'AIVE à l'entreprise SM Renotec.
- 01/05/2019 -31/05/2019 : Réalisation des travaux.
- Réception provisoire.
- En attente réception définitive.

### **Réparation du pont « Fange Amelette entre Grune et Harsin**

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.60%.
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 21/08/2017 : Ouverture des offres.
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR.
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018.
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018.
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement.
- En attente réception définitive.

### **Réparation du pont, Rue Tahée à Bande**

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un

pourcentage d'honoraire de 5.65%.

- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 21/08/2017 : Ouverture des offres.
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR.
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018.
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018.
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement.
- En attente réception définitive.

### **Installation d'un nouvel éclairage aux terrains de football de Forrières et Nassogne**

- Estimation des travaux : 120.000 €.
- Subside : 75%.
- 20/12/2017 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 14/05/2019 : Promesse ferme de subside au montant de 85360 €.
- 01/07/2019 : Attribution à l'entreprise Collignon au montant de 105.497,58 €.
- 02/09/2019 - 30/09/2019 : Réalisation des travaux.
- 22/09/2020 : Approbation du décompte final au montant de 87 188.08 €.
- 19/10/2020 : Approbation réception provisoire et main levée partielle.

### **Rénovation de la salle saint pierre à GRUNE**

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme.
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché.
- 30/12/2016 : Accord du pouvoir subsidiant.
- 24/04/2017 : Ouverture des offres.
- 16/10/2017 : Approbation d'attribution à HONS au montant de 610.290,03 € HTVA.
- 19/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 19 mars 2018.
- 2019 : Travaux en cours de réalisation.
- 02/12/2019 : Approbation d'un délai supplémentaire de 10 jours ouvrables.
- 21/12/2020 : Approbation réception provisoire.

### **Transformation de la maison de village de NASSOGNE en cabinet médical rural**

- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet.
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP architecture pour un pourcentage de 8.75%.
- 25/07/2018 : Approbation d'une subvention de la Région Wallonne de 76230 €.
- 04/06/2019 : Octroi permis d'urbanisme.
- 01/10/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 25/11/2019 : Ouverture des offres.
- 16/12/2019 : Approbation de l'attribution à la société HONS au montant de 205.214,89 €.
- 13/01/2020 : Approbation de la date de commencement des travaux au 02 Mars 2020.
- 21/12/2020 : Approbation de la réception provisoire.
- 16/08/2022 : Approbation réception définitive.

### **Remplacement des châssis aux logements sociaux à Masbourg**

- 29/01/2020 : DCC Approbation des conditions et modes de passation du marché.
- 03/02/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter.
- 18/05/2020 : DCE Attribution du marché à Laurent PIERRE au montant de 23.980,00 € HTVA.
- 19/10/2020 : Approbation réception provisoire.

### **Remplacement des corniches au presbytère de Nassogne**

- Estimation : 10.000 €.

- 28/10/2019 : Approbation conditions et mode de passation du marché.
- 18/11/2019 : Ouverture des offres- Les offres dépassent l'estimation (+/- 20.000 €).
- 21/09/2020 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 19/10/2020 : Ouverture des offres.
- 03/11/2020 : DCE Attribution du marché à Mr F. Delnaux au montant de 18385,00 HTVA.
- 16/11/2021 : Approbation du décompte final au montant de 18 385,00 €.
- 16/11/2021 : Approbation réception provisoire.

## ➤ **DOSSIERS D'EXÉCUTION APPROUVÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAL**

### **Forêt : ETAT 113**

- 13/12/2021 : au montant de travaux de 99 049,32 €.

### **Transformation et extension du complexe sportif de FORRIERES**

- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet.
- 26/12/2017 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet ASS. MOM. Synergie Architecture SPRL-Lacasse-Monfort SPRL pour un pourcentage d'honoraires de 9.65% TVAC.
- 16/01/2019 : Octroi permis de bâtir.
- 24/08/2020 : DCE : Approbation des conditions et mode de passation corrigée selon les remarques d'Infrasports.
- 21/09/2020 : DCC Approbation conditions et modes de passation ratification.
- 30/06/2022 : Manifestation d'intérêt pour une subvention exceptionnelle (infrastructures sportives impactées par les inondations de juillet 2021).
- 04/07/2022 : attribution d'un marché pour la réalisation d'un audit énergétique à la société GN SRL, Beuvlimont, 15 6800 LIBRAMONT.

### **Aménagement du rez-de-chaussée de la maison communale de NASSOGNE**

- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet.
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP Architecture pour un pourcentage d'honoraires de 5,75%.
- 20/03/2019 : CBE Approbation avenant 1 – stabilité.
- 23/03/2019 ; CBE Approbation avenant 2 - Etude de faisabilité pour l'étude d'un plan de masse et circulations du Site de la Place communale à 6950 Nassogne.
- Projet PIC 2019-2021.
- 11/05/2020 : DCE Approbation de l'esquisse.
- 28/09/2021 : Approbation des conditions et mode de passation.
- 16/08/2022 : Approbation du marché Lot 1 « Démolition -Parachèvement » à la Picard SA au montant de 570.074,59 € HTVA et lot 2 « HVAC-Sanitaire-Chauffage » à la Société Lamelec au motant de 218.945,51 € HTVA.
- 03/10/2022 : Ordre de commencer les travaux en date du 17/10/2022.

### **Création d'une halle sur la place de Forrières**

- Estimation : 15.000 €.
- 02/09/2019 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 25/10/2019 : Ouverture des offres.
- 16/12/2019 : Approbation de l'attribution à l'association momentanée Arearchitects-Chariot- ASB Buro
- En attente du dossier de demande de permis d'urbanisme.
- 01/09/2022 : Introduction « création d'une halle à Forrières » dans l'appel à projet « Cœur de village ».

### **Entretien de voiries agricoles – Désignation d'un auteur de projet**

- Estimation : 10.000 €.
- 24/01/2019 : Approbation des conditions et modes de passation.
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consulter.

- 11/03/2019 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques (DST) pour un pourcentage d'honoraires de 3.43%.

#### **Amélioration des voiries agricole -Lesterny**

- Estimation : 280 000 €.
- 11/11/2020 DCC : approbation des conditions et mode de passation.

#### **PIC 2019-2021 Plan d'investissement communal - Entretien de voiries Chemin Thier Renard et Chemin de Roimont : Auteur de projet**

- Estimation des travaux : 15.000 €.
- 24/01/2019 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché.
- 05/02/2019 : Approbation des firmes à consultées.
- 11/03/2019 : Attribution à l'entreprise Direction des Services Techniques (DST) avec un pourcentage d'honoraires de 2.68%.

#### **Réfection du Chemin de Roymont**

- Estimation : 340.000 € en partie subsidiée.
- 16/06/2021 : DCC approbation conditions et modes de passation.
- Envoi vers le pouvoir subsidiant – CSC à modifier.
- 05/08/2021 : Réception CSC modifié.
- 28/09/2021 : DCC approbation conditions et modes de passation .
- Envoi vers le pouvoir subsidiant Estimation : 125 000 €.
- 11/11/2020 : DCC Approbation des Conditions et modes de passation du marché.
- 16/11/2020 : DCE Approbation des firmes à consulter.
- 16/06/2021 : DCC marché « in house ».
- Consultation d'IDELUX Eau pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- Approbation de la convention relative aux modalités d'exécution.
- 21/06/2021 : DCE Attribution de marché « in house » à Idelux pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- 02/05/2022 : Attribution du marché à l'entreprise MATHIEU SA, Wicourt 2 à 6600 BASTOGNE pour le montant d'offre contrôlé de 321.635,54 € hors TVA.
- 20/06/2022 : Ordre de commencer à les travaux en date du 27/06/2022.

#### **Bâtiment scolaire Grune – Création d'un réseau de chaleur**

- Mail du 08/12/2020 accordant un futur subside de +/- 50.000 €.
- 11/11/2020 : Approbation des conditions et mode de passation pour le marché d'auteur de projet.
- 16/11/2020 : Approbation par le Collège des firmes à consulter.
- 07/12/2020 : Ouverture des offres.
- 14/12/2020 : Attribution à Etudes Techniques sprl pour un % d'honoraires de 8%.
- 13/07/2022 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.

#### **Installation d'un filtre à Bande pour le service DE**

- Estimation 185 000 €.
- 11/11/2020 : DCC approbation des conditions et modes de passation du marché.
- 16/11/2020 : Approbation des firmes à consulter.
- 14/12/2020 : Ouverture des offres.
- 16/06/2021 : DCC marché « in house ».
- Consultation d'IDELUX Eau pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- Approbation de la convention relative aux modalités d'exécution.
- 21/06/2021 : DCE Attribution de marché « in house » à Idelux pour des missions d'étude, de direction de chantier et de surveillance.
- 07/10/2022 : Introduction de la demande de permis unique.

### **Plan d'évacuation pour les bâtiments scolaires**

- 07/12/2020 : DCE Approbation du marché à la Société VYDIAS au montant de 6.094,80 € HTVA.

### **Remplacement des couvertures-mur de l'église de Lesterny**

- 05/04/2020 : DCE Approbation des conditions et modes de passation du marché + firme.
- 13/07/2020 : DCE Attribution du marché à la marbrerie Van Den Bogaert au montant de 10.334,76 € HTVA.

### **Entretien extraordinaire des égouts**

- Estimation : 20.000 €.
- 02/12/2021 : DCC Approbation du marché « in house » avec Idelux pour l'entretien et le curage préventif du réseau d'égouttage.

### **Entretien des ruisseaux**

- Estimation : 30.000 €.
- 19/04/2021 : DCE Approbation du montant estimatif et de la description des travaux.
- 30/07/2021 : DCC Approbation du marché conjoint pour l'entretien des cours d'eau de deuxième et troisième catégorie et du cahier des charges n° 2021-031 relatif au marché « Travaux d'entretien et restauration hydromorphologiques sur les cours d'eau provinciaux.
- Entretien Ry du Warlet à Ambly.
- Entretien Ry d'Eure à Grune.

### **Aménagement sur ruisseau de 3° Catégorie - Le Bonnier à Bande (inondation)**

- Estimation : 125000 €.
- 18/10/2021 : DCC Attribution marché de service auteur de projet.

### **Construction d'une crèche communale à Chavanne**

- Estimation : 660000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 21/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 21/03/2022 : Ouverture des offres.

### **Rénovation énergétique du hall omnisports de Nassogne**

- Estimation : 365000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 21/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 21/03/2022 : Ouverture des offres.
- 02/05/2022 : Approbation attribution à l'ASS MOM. Synergie Architecture SPRL - Lacasse-Monfort SPRL, Petit Sart, 26 à 4990 LIERNEUX pour un pourcentage d'honoraires de 6,23%.
- En attente du subside.

### **Rénovation énergétique des installations du football de Bande**

- Estimation : 195000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 21/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 21/03/2022 : Ouverture des offres.
- 02/05/2022 : Approbation attribution à l'ASS MOM. Synergie Architecture SPRL - Lacasse-Monfort SPRL, Petit Sart, 26 à 4990 LIERNEUX pour un pourcentage d'honoraires de 6,74%.
- En attente du subside.

### **Rénovation énergétique de l'église de Forrières (inondation)**

- Estimation : 165000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 28/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 28/03/2022 : Ouverture des offres.

- 16/05/2022 : Approbation attribution à Atelier Linéa, Chaussée de Waremme, 74 à 4500 Huy pour un pourcentage d'honoraires de 6,1%.

#### **Placement de la Fibre optique entre la commune et le CPAS**

- Estimation : 107500,00 €.
- 23/03/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 28/03/2022 : Approbation des firmes à consulter.
- 25/04/2022 : Ouverture des offres.
- 09/05/2022 : Approbation attribution à MICROLAND pour le montant d'offre contrôlé de 41.471,07 € hors TVA ou 50.179,99 €, 21% TVA comprise.

#### **Remplacement de la toiture du bâtiment du CPAS à Forrières**

- Estimation : 95000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet.
- 28/02/2022 : Approbation des soumissionnaires à consulter.
- 28/03/2022 : Ouverture des offres.
- 09/05/2022 : Approbation attribution à Atelier Linéa, Chaussée de Waremme, 74 à 4500 Huy pour un pourcentage d'honoraires de 6,1%.

#### **Entretien extraordinaire de voirie 2022**

- Estimation : 699.000 €.
- 11/03/2019 : Approbation attribution auteur de projet à DST Direction des Services Techniques, Square Albert 1er, 6700 ARLON pour un pourcentage d'honoraire de 3.46%.
- 27/10/2022 : Approbation des conditions et mode de passation du marché.

#### **Acquisition et installation de bâtiments préfabriqués (crèche « Les Bisounours » à côté de l'école de Chavanne**

- Estimation : 200.000 €.
- 17/02/2022 : Approbation condition et mode de passation du marché.
- 28/03/2022 : Ouverture des offres.
- 01/08/2022 : Approbation attribution à FRANCOVERA, Hoogweg, n°46 à 8940 Wervik pour le montant d'offre contrôlé de 259.800,00 € hors TVA ou 314.358,00 €, 21% TVA comprise.

#### **Désignation d'un auteur de projet pour la reconstruction du pont de la Masblette à Masbourg**

- Estimation : 6000 €.
- DCE du 18/07/2022 : Approbation conditions mode de passation du marché.
- 29/08/2022 : Ouverture des offres.
- 12/09/2022 : Approbation attribution à DST Direction des Services Techniques, Square Albert 1er, 1 à 6700 ARLON pour un pourcentage d'honoraires de 7,69%.

#### **Remplacement des éclairages publics 2022 : 95 points lumineux (Bande-Harsin-Charneux)**

- Estimation : 35.000 €.
- DCE du 02/05/2022 approuvant l'estimation budgétaire pour le remplacement de 94 points lumineux à Nassogne.

### **➤ TRAVAUX PROJÉTÉS**

- Rénovation rurale -Nouveau Programme Communal de développement
  - o Année 2018/2028 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail en collaboration avec la FRW.
  - o 15/02/2019 : Approbation des conditions et modes de passation du marché pour l'élaboration d'un Programme Communal de Développement rural.
  - o 19/02/2019 : Approbation des firmes à consulter.
  - o 09/04/2019 : Attribution du marché à la Société IMPACT pour un montant de 45.000 HTVA.
  - o 2019 : Etat des lieux + réunions dans différents villages et sur différentes thématiques.

- Création de cheminements piétons à Forrières + station d'épuration
- Achat équipement audio et vidéo pour l'Administration (estimation : 50.000 €)
- Four à pain à Lesterny (estimation : 35.000 €)
- Four à pain à Mormont
  - o 2021 : Reprise du bail emphytéotique d'Orès en cours auprès du Comité d'acquisition
- Entretien Voirie Chemin thier Renard, entre Nassogne et Harsin (estimation : 1.000.000 € dans le cadre du PIC)
- Entretien réseau de distribution d'eau (estimation : 200.000 €)
- Entretien de voirie 2023 : Rue de Lesterny, Rue dela Vallée et Rue du Point d'Arrêt (estimation : 960.000€)
- Entretien des chemins forestiers à Bande (estimation : 120.000 €)
- Entretien des cours d'eau (estimation : 80.000 €)
- Entretien du réseau d'égouttage (estimation : 20.000 €)
- Entretien Voirie Chemin Thier Renard, entre Nassogne et Harsin (estimation : 1.000.000 € dans le cadre du PIC)
- Reconstruction du Pont de la Masblette à Masbourg (estimation : 210.000 €)
- Projet Mobil-home (estimation : 550.000 €)
- Halle à Forrières (estimation : 1.100.000 €)
- Projet « énergie » - étude de faisabilité pour les communautés d'énergie (estimation : 20.000 €)
- Acquisition de mobilier pour le CPAS et la Commune (estimation : 60.000 €)
- Placement d'un défibrillateur externe automatique (estimation : 4000 € - subside possible de la Province)
- Acquisition d'une camionnette pour le service travaux (estimation : 48.000 €)
- Acquisition banne solaire pour les cours d'école (estimation : 9000 €)

## ➤ **TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS**

### Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne - Eclairage public

- Placement d'un candélabre avec foyer LED, Rue Au-Delà de l'Eau à Bande au montant de 458.29 € TVAC.
- Placement d'un candélabre avec foyer LED, Rue de la Prée à Ambly au montant de 1.163,14 € TVAC.
- Placement d'un candélabre avec foyer LED, Rue Tahée à Bande au montant de 667.45 € TVAC.

### Travaux réalisés par les ouvriers communaux

- Nouveau toit sur le garage du Patronage de Forrières : 4000 €
- Fabrication meubles OCT : 500 €
- Pose d'autobloquants, rue des Alliés à Forrières : 200 €
- Egouttage, Rue de L'Aunée à Forrières : 500 €
- Elagage en forêt
- Empierrement en forêt : 600 €
- Nettoyage accotement + vider les poubelles
- Protection métallique (coffret électrique) Place de Forrières : 1000 €
- Pose d'empierrement ciment Route de Bastogne à Harsin (entrée de maison) : 300 €
- Réparation toiture + chenaux au Château du bois : 500 €
- Travaux divers aux bisounours : 400 €
- Peindre anciens bureaux OAFL : 300 €
- Aménagements école de Bande (maternelle) : 600 €
- Nids de poule au Compomac : 600 €
- Huiler le parquet du CPAS : 400 €
- Elagage en forêt
- Pose de 25m de filets d'eau à Masbourg (inondations) : 2000 €
- Nettoyage accotement et vider les poubelles
- Remise en état de la roulotte de la pêche : 200 €
- Pose 10m de filets d'eau à Chavanne : 700 €
- Rénovation du garage du Patronage à Forrières : 800 €
- Empierrement de plusieurs chemins en forêt (pierres provenant du curage de la Wamme)
- Nettoyage accotement et vider les poubelles

- Nettoyage des villages
- Nettoyage des cimetières
- Curage de fossés
- Travaux divers en ferronnerie : 1500 €
- Vider les bacs des cimetières
- Pose de caniveaux au foot de bande : 500 €
- Elagage Ry du Warlet
- Aménagement de la cour d'école d'Ambly : 500 €
- Pelier les accotements
- Vider les puisards
- Pose de filets d'eau au camping de Nassogne : 500 €
- Distribution Flash info
- Tonte-nettoyage (d'avril à octobre)
- Empierrement 0/32 Bédjoué : 400 €
- Plantation 100 m haie de hêtre
- Poubelles accotements + petites poubelles
- Travaux école de bande (peinture+ ouverture d'un mur + réparation menuiseries) : 1000 €
- Faire une clôture autour du chœur d'Ambly : 200 €
- Nettoyage des villages
- Pose de 30 m de filets d'eau , rue de la Forge à Forrières : 1000 €
- Nids de poule au Compomac : 2000 €
- Nettoyage des fossés et accotements
- Peinture école de Forrières + cloison : 400 €
- Peinture des châssis école de Chavanne-Forrières-Grune-Ambly : 600 €
- Nettoyage villages-cimetière, tonte
- Pose de 80m de filets d'eau, rue Tahée à Bande : 2000 €
- Marquage routier « vélo » : 1500 €
- Réparation tarmac à chaud : 8000 €
- Dalle de béton au Château du Bois : 500 €
- Elagage et nettoyage aux alentours du Château du Bois
- Pose d'un câble souterrain + pose dolomie place de Forrières : 1500 €
- Fauchage accotement
- Entretien des puisards
- Isolation d'une cloison au CPAS : 200 €
- Transports forestiers divers + centre culturel
- Distribution flash info
- Entretien corniches et toitures : 1500 €
- Tailles haies dans toute la Commune
- Création d'une piste de pétanque à Lesterny : 200 €
- Peinture classes + cuisine à l'école de Forrières : 500 €
- Empierrement en forêt
- Peintures à l'école de Lesterny et d'Ambly : 600 €
- Montage et démontage des chalets lors d'animations diverses
- Pose de 15m de filets d'eau à Chavanne : 450 €
- Rénovation du Patronage de Forrières
- Travaux divers crèches de Bande et Masbourg : 2000 €
- Rehausse de diverses taques d'égouts à Forrières : 300 €
- Fauchage accotements
- Réparations tarmac : 6000 €
- Pose de 100 m de filets d'eau à Ambly : 3000 €
- Réparation de 2 remorques : 400 €
- Pose de la fibre optique Ambly -Forrières + conduite d'eau : 45.000 €

- Pose de 20 m de filets d'eau, rue de la Chavée à Forrières : 600 €
- Fabrication nouvelles croix en chêne : 600 €
- Fosses + peler les accotements
- Nids de poule au compomac : 1000 €

### **Travaux réalisés pour la distribution d'eau**

- 20 raccordements.
- 120 changements de compteurs/compteurs plomb.
- 10 réparation fuites réseau.
- Extension de la conduite, Rue de Lesterny à FORRIERES de +/- 260m.
- Extension de la conduit d'eau, rue de la Prée à Ambly de +/- 120m.
- Remplacement de la conduit, rue du Cimetière et Rue Principale à Ambly de +/- 200m.
- Suppression des réservoirs de la Plate et Lesterny + création d'un bypass village/SWDE.
- Projet Smart City (SHAYP) : cartographie + numérisation du réseau.
- Réfection du réservoir de Grune.
- Pose de la fibre optique.

### **Travaux annuels**

- Travaux de remise en état des plaines de jeux.
- Vider tous les puisards de l'entité (3X/an).
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.

### **➤ TRAVAUX DIVERS A RÉALISER**

#### **Travaux pour la distribution d'eau**

- Remplacement de +/- 80 compteurs de plus de 15 ans : +/- 4000 €
- Divers raccordements.
- Réparation des ponts : Rue Fonzay à Bande.
- Placement d'un filtre au réservoir de Bande.
- Réfection des réservoirs de Chefneufays, Ambly et Bande (bâche + pièces).
- Réalisation d'études pour la production d'eau sur Nassogne.
- Remplacement de la conduite d'eau, rue de Marche à Nassogne.

#### **Projet SPW**

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à Grune.
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à Forrières.



## M. PATRIMOINE

**Lotissement communal de Harsin :** Tout est vendu.

### Achats-locations de terrains communaux

DCC 17/02/2022 Echange de parcelles agricoles entre la Commune et le CPAS à Harsin		Harsin C n° 791A ( 1ha 19a4ca)	Acte passé le 20/06/2022
DCC 17/02/2022 Echange de parcelles entre la Commune et la famille Damme		HARSIN B n° 193A pour une contenance de 1ha33a40ca	Acte passé le 20/06/2022
Location de parcelles Agricoles DCC 28/01/2021	Mr Jean-Jacques HOTTON, Rue de Frances, 17 6953 FORRIERES	Forrières B n° 1113A pour une contenance de 28 ares 08	10€/an
Locations de parcelles agricoles DCC du 14/06/2022	Messieurs Michel et Sylvain THEMANS Rue du Basteau, 32 6953 FORRIERES	Forrières B n° 1134K pour une contenance de 32ares 62 dont +/- 25ares seront mis en location	10€/an

## N. LOGEMENT

### Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'art 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, le service logement assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement. Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

### Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.



### Missions supplémentaires via la Commune

- Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme.
- Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)
- Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire, ...]
- Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

## **O. PERSONNEL COMMUNAL**

### **➤ APERÇU DES TACHES EFFECTUÉES PAR LE SERVICE DU PERSONNEL**

#### **A l'entrée en fonction d'un agent**

- Rédaction de la délibération d'engagement.
- Préparation du contrat.
- Encodage de la DIMONA.
- Inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.).

#### **Journallement**

- Gestion des mouvements de la situation du personnel
- Suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

#### **Mensuellement**

- Préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales).
- Déclaration pour le précompte professionnel.
- Calcul et commande des chèques repas.
- Traitement des documents de mutuelle – indemnisation.

#### **Trimestriellement**

- Déclaration ONSS.
- Relevé des points APE.

#### **Annuellement**

- Clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches).
- Calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année.
- Elaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal.

#### **Tout au long de l'année en fonction des nécessités :**

- Courriers, notes de service, etc.
- Gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- Gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données.

#### **Autres tâches**

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel.
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement.
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension).
- Dossiers de mise à la retraite.
- Suivi des dossiers AVIQ (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

#### **Enseignement**

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la gestion

administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont :

- Assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV).
- Préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- Préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc.
- Faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires).
- Procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers.
- Procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements.
- Remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2021-2022.
- Calculer les avantages sociaux.
- Etablir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Fédération Wallonie- Bruxelles : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants.
- Introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme.
- Accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles.
- Etablir les attestations de service destinées à la demande de pension.
- Prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Fédération Wallonie- Bruxelles, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique.

## ➤ ÉVOLUTION EN 2022

Au 01/03/2022, Nicolas Hercot, est engagé en qualité de directeur financier en période de stage, à ¾ temps.

Au 14/03/2022, Nicolas Thirion, est engagé en qualité d'ouvrier polyvalent, à temps plein.

Au 06/05/2022, Corentin Lambert, est passé d'ouvrier polyvalent à employé administratif, à temps plein.

Au 14/06/2022, Dino Fagan, est engagé en qualité d'ouvrier polyvalent, à temps plein.

Au 30/06/2022, André Orban, ouvrier polyvalent machiniste, est admis à la retraite.

Au 27/07/2022, Laura Bertrand, éco-conseillère, a présenté sa démission.

Au 30/09/2022, Nicole André, employée administrative, est admise à la retraite.

**En décembre 2022, la Commune employait 48 hommes (-1) et 134 femmes (+ 3), soit un total de 182 agents dont 125 (=) sont rémunérés directement par la Commune et 57 (+2) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

N.B. : Entre ( ) différences par rapport à l'année 2021.

## P. ENSEIGNEMENT

### Population scolaire au 1<sup>er</sup> octobre 2022

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
Bande	21 (-1)	48 (+3)
Forrières	28 (+1)	62 (+6)
Lesterny	10 (-1)	23 (+2)
Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
Ambly	34 (-1)	51 (-5)
Grune	21 (+2)	33 (-4)
Harsin	17 (+2)	29 (-1)
Nassogne	19 (-1)	55 (+8)
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>301</b>

Soit un total de **451** élèves contre **441** en 2021 (+10)

## Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 17 mars 2022 accordant les subventions-traitements pour l'année scolaire 2022-2023

- 2 emplois de directeur d'école
- 19 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps plein + 2 périodes
- 16 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 8 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 8 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 24 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial
- 18 périodes organiques de psychomotricité
- 10 emplois temps plein d'instituteur maternel

### Soit par rapport à l'année précédente

#### EN PLUS :

- 2 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 1 période de philosophie et de citoyenneté

#### EN MOINS :

- 6 périodes d'instituteur primaire
- 2 périodes de morale non confessionnelle
- 2 périodes de religion catholique
- 2 périodes de religion islamique
- 2 périodes organiques de psychomotricité
- 1 emploi temps plein d'instituteur maternel



## Q. COMMUNICATION

Divers supports et outils de communication permettent d'informer les citoyens sur la vie de notre commune : bulletin communal (Flash Info), site internet, page Facebook, chaîne YouTube, Be Alert, affichage, ...

### ➤ FLASH INFO

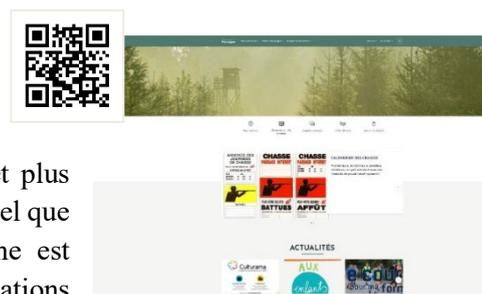
Le Flash info paraît **4 fois par an** (janvier, avril, juillet, octobre) et est **distribué en toutes-boîtes** dans la commune de Nassogne. Il est également **consultable sur le site [www.nassogne.be](http://www.nassogne.be)**.



L'objectif de ce bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de la commune, que ce soit sur la vie administrative, sociale, culturelle, sportive, associative ou économique.

### ➤ SITE INTERNET

[www.nassogne.be](http://www.nassogne.be), le portail d'information de la Commune de Nassogne.



Le site Internet a fait peau neuve en septembre 2022 ! Plus moderne et plus dynamique, il offre une expérience de lecture optimale pour l'utilisateur quel que soit l'outil utilisé (smartphone, tablette, ...). Cette nouvelle plateforme est amenée à devenir un véritable portail interactif de la vie locale: informations pratiques, démarches, annuaire, agenda des événements, actualités... C'est ainsi que le Centre Culturel, l'Office du

Tourisme, la Bibliothèque et le CPAS disposent désormais de leur propre site intégré au portail communal. Des services transactionnels seront également mis en place: e-guichet, compte citoyen, ...

	2019	2020	2021	2022 (au 22/09/2022)
<b>Utilisateurs</b>	31.830	48.240	54.506	24.213
<b>Nouveaux utilisateurs</b>	25.623	46.221	52.904	23.241
<b>Pages vues</b>	139.362	181.803	187.783	88.766
<b>Nombre de sessions par utilisateur</b>	1,75	1,69	1,66	1,96
<b>Pages par session</b>	2,5	2,23	2,08	1,87

↳ Les chiffres de 2022 sont arrêtés au 22/09, date de la mise en ligne de la nouvelle plateforme, car le code de suivi Google Analytics n'a pas été directement pris en compte au moment du passage à la nouvelle version.

↳ Le fait que les chiffres de 2022 sont significativement inférieurs aux années précédentes s'explique par l'adaptation, fin 2021, du module permettant d'accepter ou refuser les cookies afin d'être conforme au RGPD. Depuis, les utilisateurs n'acceptant pas explicitement les cookies ne sont plus comptabilisés dans les statistiques. Il s'agit là d'une obligation légale.

### ➤ **NEWSLETTER**

Une newsletter **hebdomadaire** reprenant les dernières actualités de la Commune est **envoyée par mail** depuis octobre 2018. L'inscription se fait via le site Internet [www.nassogne.be](http://www.nassogne.be).



	2019	2020	2021	2022 (au 30/11)
<b>Nombre de destinataires</b>	214	317	392	426
<b>Taux moyen d'ouverture</b>	53,21%	57,68%	50,25%	56,82%
<b>Taux moyen de clics</b>	21,20%	18,03%	18,52%	17,23%
<b>Taux moyen de désinscription</b>	0,14%	0,10%	0,04%	0,06%

### ➤ **RÉSEAUX SOCIAUX**

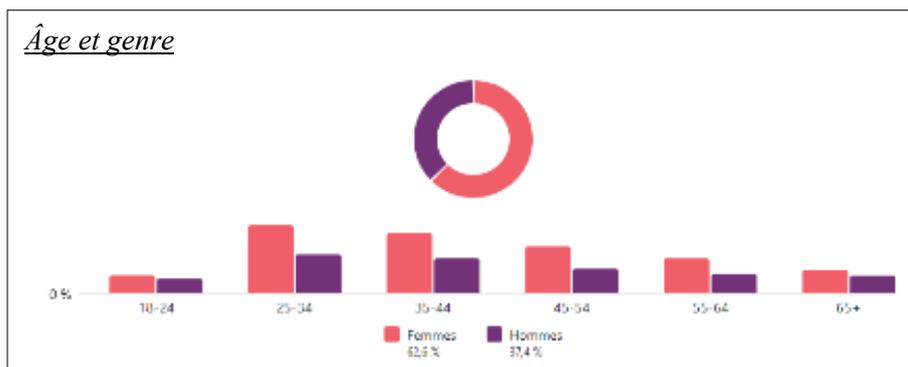
**Facebook - Commune de Nassogne** (<https://www.facebook.com/AC.Nassogne>)

La Commune de Nassogne dispose d'une page Facebook depuis le 29 octobre 2019.

-> 2.426 followers au 30/11/2022



#### Âge et genre



#### Principales villes

Nassogne – 36,7 %  
 Marche-en-Famenne – 16,8 %  
 Rochefort – 7,8 %

Afin de pouvoir cibler au mieux leur public, certains services disposent par ailleurs de leur propre page :

- Office du Tourisme Nassogne (802 followers)
- Bibliothèque Ludothèque Nassogne (1476 followers)
- Animateur de rue – Nassogne – Abdul Biyik (294 followers)
- Stage extra scolaire Nassogne (93 followers)

## Chaîne YouTube - Commune de Nassogne

La chaîne YouTube de la Commune de Nassogne est active depuis le 2 juillet 2019.

-> 75 abonnés au 30/11/2022.



Audience au 30/11/2022	Vidéos postées	Nombre de vues			
		Total	Moyenne	Minimum	Maximum
Total de la chaîne	63	9.882	159	7 (14/01/2020 - Cérémonie commémoration à Bande)	1696 (21/11/2021 - Saint-Nicolas a pris connaissance des mesures Covid)
Conseils Communaux de Nassogne	27 dont 6 diffusions en direct	2.891	103	12	693 (1 <sup>ère</sup> vidéo postée)
100 % Nassogne – Favorisons l'économie locale	24	4.404	184	33	912

### ➤ BE-ALERT

Be-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités, tant communales que fédérales et régionales, de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Inscription sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be).



- ↳ L'alerte est ciblée pour la population directement concernée par la situation d'urgence.
- ↳ Différents canaux sont utilisés en fonction de la situation : SMS, appel vocal (sur poste fixe ou mobile) ou e-mail.
- ↳ L'inscription et la réception des alertes sont totalement gratuites.

### 1049 inscrits au 30/11/2022 pour la commune de Nassogne

	Total	2018	2019	2020	2021	2022 (au 30/11)
Nombre de campagnes	41	10	8	9	7	7
Mails	472			361	107	4
SMS	10.442	3.267	2.789	1.020	2.729	637
Appels téléphoniques	3.021		867	694	125	1.335

### ➤ VALVES COMMUNALES ET PANNEAU NUMÉRIQUE

Les valves communales se trouvent dans le hall d'entrée de l'administration communale ainsi que sur le mur de l'abribus jouxtant le bâtiment communal. Y sont affichés les règlements, avis d'enquête publique, ...

Un panneau d'affichage numérique diffusant principalement l'agenda des manifestations est installé place Communale.



### ➤ CAPSULES-VIDÉO 100% NASSOGNE



100 % Nassogne est une démarche de la Commune visant à faire connaître les commerçants, indépendants et entreprises de la commune.

Afin d'apporter une aide à la promotion et à la visibilité aux acteurs économiques de l'entité, l'administration communale réalise gratuitement des capsules-vidéo présentant leurs activités.

De mars 2021 à fin novembre 2022, **24 capsules-vidéo ont été réalisées**. Retrouvez les toutes sur le site [www.nassogne.be](http://www.nassogne.be), sur la chaîne YouTube ou sur la page Facebook 'Commune de Nassogne'.

Audience au 30/11/2022	Nbre de vues YouTube	Facebook			
		Nbre de fois où la vidéo a été lue au moins 1 minute, en excluant les temps de relecture	Nbre pers. qui ont vu le contenu au moins une fois	Nbre de fois où le contenu a été affiché à l'écran	Interactions (réaction, commentaire, partage)
<b>Moyenne</b>	184	547	5.756	7.269	222
<b>Minimum</b>	33	184	2.135	2.890	58
<b>Maximum</b>	912	1.586	24.142	28.160	850

## R. PROXIBUS

Le Proxibus de Nassogne est entré en service le 15 décembre 2008.

A ce jour, le Proxibus a parcouru plus de 490.000 km. Un 3<sup>e</sup> chauffeur assure également le service. Un nouveau Proxibus a été mis à notre disposition le 29 novembre 2018 pour remplacer l'ancien.



Depuis trois ans, à la demande du TEC Namur-Luxembourg, le Proxibus assure une desserte vers les écoles secondaires de Marche au départ de Bande tous les matins durant la période scolaire. Depuis octobre 2020, il assure également les retours des élèves du Collège d'Alzon, vers Masbourg, Nassogne, Grune et Bande.

Les transports occasionnels, sont fortement réduits, dû au Covid : seuls les transferts pour les écoles (transferts vers la piscine, vers la bibliothèque, vers des sites touristiques,...), ont pu être réalisés à certaines périodes de l'année.

### Distances parcourues

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Janvier</b>	1.958	3.099	2.662	3.788	3.203	3.284	3360	3.264	3154	3891	3998	3980	4107	2876
<b>Février</b>		2.802	2.523	3.468	3.001	3.075	3133	3.270	3005	3285	3492	3861	3408	3313
<b>Mars</b>		3.428	3.310	3.584	3.277	3.307	3249	3.637	3272	3692	4203	3913	2865	4033
<b>Avril</b>		2.616	2.741	2.713	2.869	2.989	2831	2.950	3449	2742	3197	3772	0	
<b>Mai</b>		3.614	2.948	3.678	3.331	2.745	3719	2.886	2812	3451	3443	3972	2597	2748
<b>Juin</b>		3.213	3.564	3.788	2.787	2.790	3045	3.675	3568	3083	3656	3515	3144	4028
<b>Juillet</b>		2.544	2.382	3.468	2.965	3.100	2827	2.593	2774	2785	2928	3073	2354	2402
<b>Août</b>		3.011	2.909	3.584	2.613	2.793	2475	2.852	3073	2966	2972	2809	2714	2993
<b>Septembre</b>		3.368	2.560	2.713	2.689	3.135	3036	3.057	3010	3017	3319	3388	3732	3812
<b>Octobre</b>		3.591	3.478	3.678	4.178	3.606	3248	3.220	3600	3721	4066	4174		
<b>Novembre</b>		3.042	3.092	3.788	3.206	2.846	2901	3.461	3108	3053	3569	3591	3155	3843
<b>Décembre</b>		3.242	2.642	3.468	2.822	3.290	3318	3.369	2788	3239	3375	4003	3326	
<b>Total</b>	1.958	37.570	34.811	41.718	36.941	36.960	37.142	38.234	37.613	38.925	42.218	44.051	31.402	30.048

# S. OFFICE COMMUNAL DU TOURISME

## ➤ ACCUEIL



### Horaire d'ouverture

Hors vacances scolaires : du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h. Pendant les vacances scolaires : du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

L'horaire du vendredi a été modifié au début de l'année, la fermeture du bureau étant reculée à 18h.

Le personnel est composé de 2 employées, chacune à mi-temps pour la gestion du tourisme (Julie Lambert et Catherine Leva). Les permanences des week-ends sont assurées en alternance avec les étudiants (2 étudiants font actuellement partie de l'équipe, 1 autre candidature est en cours d'examen).



L'année 2022 compte 192 jours d'ouverture (100 jours d'ouverture par an sont exigés par le CGT). L'Office Communal du Tourisme est reconnu comme organisme touristique par le CGT.

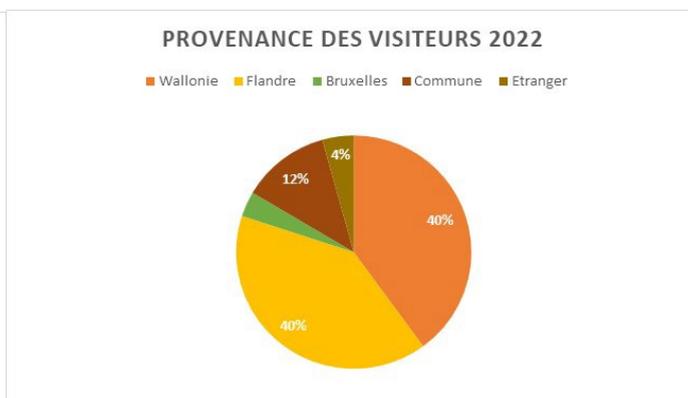
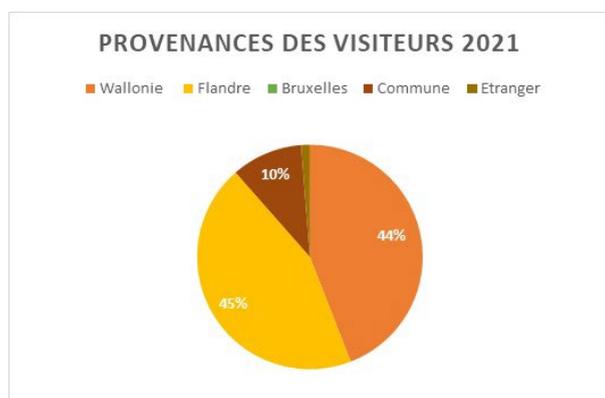
### Fréquentation touristique

L'année 2022 fût moins impactée par la crise sanitaire que les 2 années précédentes. Les visiteurs peuvent à nouveau entrer à plusieurs dans le bureau, les distanciations sociales ne sont plus d'applications et les craintes quant à cette situation se sont en grande partie amenuisées.

Le type d'informations demandées est sensiblement le même qu'en 2021 et dans les mêmes proportions, à savoir : circuits de promenade pédestre (50%), des informations générales (chasse, aire de bivouac, logements touristiques,...) (20%), les circuits vélos et la location des vélos électriques (12%) les évènements/manifestations (8%), les attractions touristiques des environs (10%).

### Quelques chiffres (de fin novembre 21 à fin novembre 22) :

- Nombre total de visites physiques au bureau : 835 personnes, dont 153 en juillet, 168 en août, 91 en septembre et 98 en octobre (1/3 de plus que l'année dernière, la météo exceptionnellement douce du mois d'octobre cette année a permis, en quelque sorte, une prolongation de la saison touristique). Ces chiffres ne sont pas vraiment représentatifs de l'ensemble des visiteurs sur le territoire de la Commune. En effet, parfois un seul membre d'une famille vient chercher les informations au bureau et d'autres visiteurs, qui reviennent régulièrement dans la région, ne viennent pas forcément nous rendre visite au bureau.
- Les visiteurs provenant de l'étranger sont principalement des hollandais, des allemands et des français (+ 2 slovènes). Les proportions des différentes provenances restent constantes d'une année à l'autre.
- Nous comptabilisons également +/- 300 demandes de renseignements par e-mail ou par téléphone.



## Ventes

Les produits que nous vendons le plus sont les cartes IGN « Au pays de Nassogne », ainsi que les différentes brochures concernant le territoire de la commune (Géobalade – Nassogne, village de terroir et La route des points de vue).

- IGN Nassogne : 310 cartes
- IGN St-Hubert : 18 cartes
- IGN Rochefort : 10 cartes
- IGN Tenneville : 9 cartes
- Autres brochures sur Nassogne : 68 brochures



En début d'année, une nouvelle version de la « Route des points de vue » a été éditée.

Les Vélos à Assistance Electrique (VAE) ont été un peu plus loués que l'année dernière : 14 demi-journées et 19 journées, soit un total de 26 journées complètes, contre 20,5 journées complètes en 2021. Les locations ont eu lieu entre mai et septembre (des locations étaient prévues en octobre mais ont dû être annulées en raison de la panne des vélos).

### ➤ **PROMOTION DE NOS PRODUCTEURS ET ARTISANS**



Cet été, nous avons pu, après 2 ans de crise sanitaire, réorganiser les traditionnels « **Marché d'émon nos Ôtes** », pour leur 13<sup>ème</sup> édition.

4 marchés ont été organisés durant l'été. Une bonne trentaine d'exposants ont vu défiler +/- 2000 visiteurs. Les exposants sont contents de leurs ventes. Un concours avait été mis en place, le questionnaire portant sur les différents exposants afin d'inviter les visiteurs à faire tout le tour du marché en s'intéressant aux différents stands. Les lots gagnés par les lauréats ont été offerts par les exposants eux-mêmes.

Deux des marchés ont accueilli un stand de l'ASBL « Espace Environnement » portant, l'un sur le « Zéro déchet », l'autre sur « Le gaspillage alimentaire », et ce dans la continuité de la démarche « Zéro déchet », dans laquelle notre commune est inscrite.

Nos producteurs locaux ont également pu être mis en avant lors des « **P'tits matins du Tourisme** » et « **Les p'tites Vadrouilles du Tourisme** » organisés par la Grande Forêt de Saint-Hubert ainsi que lors des Journées du Patrimoine (très bonne participation des producteurs de « La Mauvaise Herbe »). Une édition des « P'tites Vadrouilles du tourisme » a eu lieu le 31/08, en partie sur notre territoire, comprenant la visite de la fromagerie d'Ambly. Quant aux P'tits déjeuners du Tourisme du 26/10, une édition a eu lieu au Château du Bois afin de découvrir le projet « Land Art » : le petit déjeuner était composé de produits locaux.

### ➤ **VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE**

Cette année encore, notre commune a participé aux « **Journées du Patrimoine** ». Cette édition a permis de mettre en avant le Château de Ramaix à Grune. Les villageois ont pu découvrir l'intérieur du château, ainsi que son parc. Deux expositions ainsi qu'un film étaient installés à l'intérieur du Château (Peintures et objet/action du fonds de Ramaix).



De nombreux partenaires ont participé à l'organisation de cet évènement qui fut un réel succès, avec plus de 800 entrées et de nombreux échos positifs : le Centre Culturel de Nassogne, Qualité Village Wallonie, La Fondation Roi Baudouin, le Comité des jeunes de Grune, ... L'équipe a pu également compter sur la participation de citoyens bénévoles de Grune, très enthousiastes et motivés. La commune a organisé une inauguration le vendredi soir.

Cet évènement au Château de Grune a permis de tisser des liens entre différents acteurs soucieux de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine. D'autres projets autour du château et du patrimoine en général verront le jour dans les prochains mois, notamment la participation à l'évènement « La vie de château en famille » qui aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2023. L'asbl QVW est porteuse de ce projet, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin et nous-mêmes.

Le parc du château sera également mis en valeur dans la nouvelle édition de la carte de promenades pédestres, un nouveau circuit pédestre traversant son parc.

## ➤ **VALORISATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

**Le projet d'édition d'une nouvelle carte de promenades pédestres balisées** suit son cours. Les dossiers ont été finalisés et envoyés au CGT pour validation au mois d'octobre. Nous attendons les autorisations afin de pouvoir mettre en place le nouveau balisage. Nous dépendons donc maintenant des délais et disponibilités des différents organismes / différentes entreprises, à savoir : le CGT, l'entreprise qui sera sélectionnée pour la mise en place du nouveau balisage, le service communal des travaux pour le débalisage des anciens tracés et quelques travaux d'entretien, ainsi que la société IGN, pour l'édition papier de la nouvelle carte. Nous espérons que le projet sera complètement finalisé pour l'automne 2023.



**Le projet « Les Saisons de La Photo »** a connu cette année l'achat par la commune de Nassogne de 4 nouvelles expositions de 9 photos-nature chacune (contre 5 en 2021). Six autres expositions prêtées par d'autres communes partenaires de la Grande Forêt de Saint-Hubert sont venues compléter l'ensemble du dispositif installé comme chaque année à la mi-mars (et pour 1 an) dans les villages d'Ambly, Masbourg, Forrières et Nassogne. Suite aux travaux nécessaires après les inondations de juillet 2021, l'exposition de Masbourg n'est visible que depuis le mois d'août. Ces expositions sont un réel plus pour les visiteurs qui se baladent dans les villages.

L'Office du Tourisme a organisé une **balade sur le thème de l'expo « La vie secrète des eaux stagnantes ardennaises »** (au Laid Trou), le 27 mai. Sous la guidance de Thierry Petit, agent du DNF, un petit groupe de 5 personnes francophones (c'était annoncé également en Néerlandais) s'est rendu en divers endroits dans la forêt de Nassogne pour des observations, des informations et des prélèvements. C'était très intéressant !

Cette année encore, ont eu lieu les évènements « **Ecoute du brâme** » (4 dates) et « **Balade aux champignons** » (1 date), en collaboration avec M. Denis Dumont. Ceux-ci rencontrent un succès appréciable et permettent de mettre en avant la richesse faunistique et florale de nos contrées.



**L'Arboretum de Forrières** doit faire l'objet d'une rénovation et, plus globalement, d'une redynamisation, ce n'est pas nouveau. Un travail de réflexion est en cours, en collaboration avec le PCDN. Nous avons visité plusieurs autres Arboretum et circuits didactiques afin d'y trouver de l'inspiration. Une visite a eu lieu à l'Arboretum au printemps afin de préciser le travail de nettoyage qui doit y être fait, en compagnie d'un agent du DNF.

### ➤ **LUDIFICATION DU TERRITOIRE**

Chasse au trésor avec support sur smartphone, Escape Game, cahier de jeux pour familles, jeux de société pour découvrir les points d'intérêt touristique de Nassogne : un travail est en cours à l'Office du Tourisme, en collaboration étroite avec sa Maison du Tourisme située à Marche-En-Famenne afin de sélectionner les offres ludiques pour le public familial qui veut découvrir notre territoire.

Le carnet de jeux « RoMaNa for kids » édité il y a une dizaine d'années par le GAL RoMaNa est devenu obsolète : un nouveau livret « Famenne-Ardenne for kids » est bien avancé à la Maison du Tourisme de Marche (MT) mais cela prend un certain temps pour la réalisation des dessins graphiques. La MT travaille également sur une boîte de jeux d'intérieur '3 en 1', laquelle a été annoncée dans la revue 'Regard d'Ardenne' de cet automne-hiver ; le projet est en attente de précisions au niveau administratif car le budget est plus élevé que la prévision initiale.

En ce qui concerne un jeu sur smartphone ou tablette, le géocaching n'est plus le premier plébiscité. Il y a d'autres possibilités qui permettent de fournir du contenu touristique aux promeneurs, et une motivation ludique supérieure. L'Office du Tourisme a suivi en vidéo-conférence les présentations des applications [Totemus \(18/11\)](#) et [Wonders](#) (printemps). Une collaboration et une recherche de subside a été demandée à la MT en septembre car la création d'un circuit + sa mise et son maintien en ligne constituent un budget annuel non négligeable. Ces applications (ainsi que d'autres ?) doivent encore être analysées en détail avant d'opérer un choix ; nous nous rallierons probablement au choix de notre MT.

### ➤ **ACCES-I**

Nous avons la volonté de demander la labellisation d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la fréquentation de notre bureau du tourisme. Plusieurs contacts ont été pris en avril-mai avec le CGT, la province et l'asbl 'Accès-i' afin de nous renseigner sur la procédure de certification et la possibilité de subventionnement. Les démarches seront reprises en 2023 !



### ➤ **CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL ET DE SERVICES POUR CAMPING-CAR**

La pratique du camping-car ou du motor-home est de plus en plus prisée par de nombreux touristes. Déjà amorcée avant la pandémie de coronavirus, l'utilisation du motor-home comme solution de voyage et de découverte n'a fait que s'intensifier. Il s'agit d'un nouveau public que Nassogne pourrait attirer avantageusement (tourisme diffus).

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, le CGT a sorti un appel d'offre pour l'amélioration de l'offre wallonne des aires publiques pour camping-car. L'OCT de Nassogne, à la demande du bourgmestre et de l'échevin du tourisme et en collaboration étroite avec le service des travaux et le directeur administratif, a instruit et renvoyé (octobre) un dossier de candidature pour la création d'une aire d'accueil et de services de 14 emplacements. Si le projet est retenu, une aire de motor-homes ouvrira pour la saison 2024.

### ➤ **SE RENCONTRER, S'INFORMER, RÉSEAUTER**

Nous avons participé à plusieurs rencontres entre acteurs touristiques tout au long de l'année :

- Carrefour du Tourisme à Achêne le 31/03
- Rencontre de l'Ardenne à Namur
- Salon Municipalia à Marche-en-Famenne (dans le cadre d'achat de matériel, tonnelles et balisage)
- Découverte des nouveautés au Domaine de Chevetogne

- Journées des Partenaires touristiques à Hotton, visite de Riveo et des Grottes de Hotton
- Journée de rencontre axée sur le tourisme vert à Marche-en-Famenne
- P'tits matins du Tourisme et P'tites Vadrouilles du Tourisme
- Journées partenaires touristiques sur de la Géobalade de Hotton et de Nassogne (14/09)
- Journée des Partenaires touristiques à Rochefort, visite du Château Comtal et des Grottes de Lorette
- Rencontres des partenaires Geopark Famenne Ardennes (01/12)

Toutes ces journées sont riches en informations et en rencontres. Elles nous permettent de parfaire nos connaissances des attractions touristiques et de la région en général, mais surtout de tisser des liens avec les différents partenaires du secteur.

### ➤ AUTRES MISSIONS

- Gestion de l'information, de l'accueil des visiteurs, des appels téléphoniques/e-mails et des ventes
- Gestion des étudiants et des horaires
- Formation IMIO « Plône 6 » pour la mise à jour du site Internet
- Développement de la communication via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Information du public concernant la période du brame
- Information des promeneurs sur la chasse
- Diffusion des capsules vidéo « Bonnes pratiques en Grandes Forêts de St Hubert », créés par la GFDSH afin de sensibiliser les visiteurs aux bonnes pratiques à adopter dans notre environnement naturel, au fil des saisons ;

### ➤ COLLABORATIONS

- La Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse, la FTLB, Wallonie Belgique Tourisme (WBT) pour la promotion de nos atouts touristiques.
- Le Pays de Famenne (Famenne à Vélo et Trail en Famenne) et son GAL RoMaNa.
- Les commerces locaux, les producteurs locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos événements.
- La « Grande Forêt de Saint-Hubert », le Domaine Provincial de Chevetogne (vente des Pass), l'asbl « Les Goffes » de Nassogne, le DNF, la bibliothèque-ludothèque de Nassogne, le Centre Culturel de Nassogne ; le Geopark Famenne Ardenne, les services communaux, l'ASBL Qualité Village Wallonie, la Fondation Roi Baudouin, Wallonie patrimoine AWAP, ...



## T. BIBLIOTHÈQUE

Chiffres arrêtés au 1/12/2022.

### ➤ LES PRÊTS ET RENOUVELLEMENTS

	Fictions	Documentaires	Jeux	Total
Jeunesse	6641	663	/	7304
Collectivités	5527	880	508	6915
Adultes	3032	271	243	3546
				17.765

Soit, un total de 3546 prêts payants -> 1063,80 €.

## ➤ LES LECTEURS

### Le lectorat

Moins de 18 ans et étudiants	993
Collectivités	119
Adultes	541
TOTAL	1653

Soit près de 100 lecteurs nouvellement inscrits en 2022

### Les groupes scolaires

Classes concernées :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>↳ Ecole Communale de Nassogne – Maternelles (ne souhaite plus d’animation à la bib depuis septembre)</li><li>↳ Ecole Communale de Nassogne – 1-2</li><li>↳ Ecole Communale de Nassogne – 3-4</li><li>↳ Ecole Communale de Nassogne – 5-6</li><li>↳ Ecole Communale d’Ambly – Petits maternelles</li><li>↳ Ecole Communale d’Ambly – Grand maternelles</li><li>↳ Ecole Communale d’Ambly – 1-2</li><li>↳ Ecole Communale d’Ambly - 3-4</li><li>↳ Ecole Communale d’Ambly – 5-6</li><li>↳ Ecole Communale de Bande – Maternelles</li><li>↳ Ecole Communale de Bande – 1-2</li><li>↳ Ecole Communale de Bande – 3-4</li><li>↳ Ecole Communale de Bande – 5-6</li><li>↳ Ecole Communale de Chavanne – Maternelles</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>↳ Ecole Communale de Chavanne – 1-2-3</li><li>↳ Ecole Communale de Chavanne – 4-5-6</li><li>↳ Ecole Communale de Forrières - Petits maternelles</li><li>↳ Ecole Communale de Forrières - Grands maternelles</li><li>↳ Ecole Communale de Forrières – 1-2</li><li>↳ Ecole Communale de Forrières – 3-4</li><li>↳ Ecole Communale de Forrières – 5-6</li><li>↳ Ecole Communale de Grune – Maternelles</li><li>↳ Ecole Communale de Grune – 1-2-3</li><li>↳ Ecole Communale de Grune – 4-5-6 (emprunt de livres, mais pour l’instant pas d’animation à la bib)</li><li>↳ Ecole Communale de Lesterny – Maternelles</li><li>↳ Ecole Communale de Lesterny – Primaires</li><li>↳ Ecole Libre de Nassogne – Maternelles</li><li>↳ Ecole Libre de Nassogne – Primaires</li></ul> |
|---|---|

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour diverses actions :

- ↳ Prix littéraires
- ↳ Rallye lecture
- ↳ Prêt de « malles » de livres (environ 50 livres à disposition des enfants au sein de la classe)
- ↳ Prêt de livres en multiples exemplaires (lecture commune)
- ↳ Recherche et prêt de livres et de jeux selon les thèmes abordés
- ↳ Encadrement lors d’activités telles que des rencontres avec des auteurs

Par ailleurs, il est important de noter que la plupart des classes ne concernent pas un seul enseignant, ce qui peut multiplier les projets et/ou les demandes.

### Les collectivités

Nous constatons que chaque année, de plus en plus d’associations, d’enseignants et d’autres groupements utilisent les services de la bibliothèque pour emprunter des livres et des jeux ; mais aussi profiter d’animations spécifiques.

Quelques collectivités :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>↳ Enseignants titulaires et non-titulaires travaillant dans l’entité de Nassogne, mais également dans les communes avoisinantes</li><li>↳ Futurs enseignants (étudiants en stage)</li><li>↳ Maîtres spéciaux</li><li>↳ Plaines de vacances</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>↳ Garderies d’école + celle du mercredi après-midi</li><li>↳ Centre culturel</li><li>↳ OCT</li><li>↳ Village d’enfants</li><li>↳ IMP</li></ul> |
|--|--|

- ✦ Andage
- ✦ CPAS
- ✦ Mamys conteuses et Mamys Chronos
- ✦ Crèches

- ✦ Gardiennes encadrées et co-accueil
- ✦ Animateurs spécifiques (Gatte d'Or, CRIE, guides nature, Fourneau-Saint-Michel...)
- ✦ Animateurs de soirée

## ➤ **LES HORAIRES**

En 2022, les horaires sont restés inchangés :

Mardi : 8h-16h | Mercredi : 13h-19h | Jeudi : 13h-17h | Samedi : 13h-17h.

Par ailleurs, la bibliothèque accueille des classes de l'entité tous les mercredis, jeudis et vendredis matins et certains vendredis après-midi + 2 classes durant les heures d'ouverture pour pouvoir satisfaire tout le monde.

## ➤ **LES PROJETS ET LES ANIMATIONS**

Voici un petit condensé des animations proposées par la bibliothèque durant cette année !

### **PROJETS SCOLAIRES**

Comme nous l'avons souligné lors de la rédaction de notre PQDL, les projets scolaires tiennent une grande place dans la vie de la bibliothèque.

#### **Animations scolaires à la bibliothèque**

Les animations durent environ 1h30, commencent par une lecture, l'animation à proprement parler et finissent par le choix de livres.

#### **Prix Jokers**

Cette année nous avons à nouveau eu l'occasion de présenter les jeux du Prix Jokers dans les classes. Les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires étaient les participants de l'année.

Nous comptons 12 séances de jeux pour un total de 100 enfants.

Les séances duraient systématiquement une demi-journée.

Par ailleurs, deux classes ont demandé les sélections adaptées à leur tranche d'âge pour les animer.

#### **Projet Chronos**

Pour l'année scolaire 2021-2022, pas de changement à l'horizon :

- ✦ 1 classe partenaire
- ✦ 2 mamys
- ✦ 1 rencontre d'auteur
- ✦ Des rencontres enfants-aînés animées par les bibliothécaires autour de l'œuvre d'une auteure belge.

Pour 2022-2023, un seul changement : une 3<sup>e</sup> mamy est venue compléter le tableau !

#### **Prix Versele / Petite Fureur / Autres sélections littéraires pour la jeunesse**

Chaque année, la bibliothèque achète les livres sélectionnés par les incontournables prix. Les classes demandeuses peuvent les emprunter afin de voter.



## Sac à histoires

Pour 2022-2023, le projet « Sac à histoires » a vu le jour, ainsi, des lecteurs de la bibliothèque vont lire chaque mois des lots de livres dans les classes partenaires. Les lots de livres sont composés souvent de prix littéraires, mais aussi de livres coups de cœur, d'albums en lien avec les spectacles du centre culturel ...

Les enfants concernés sont ceux de maternelles et 1-2 primaires.

## **PROJETS JEUX**

Au vu des prêts de jeux de société, nous pouvons affirmer que la ludothèque est un service qui convient tant aux collectivités qu'aux particuliers.

En parallèle, les bibliothécaires continuent de se « former » en participant régulièrement aux soirées proposées par le magasin La Poule aux Jeux d'Or et les quelques formations organisées via notre bibliothèque centrale.

3 séances « après-midi jeux » ont été proposées cette année, chacune permettant à des groupes de 12 à 20 jeunes de découvrir des jeux divers et variés : tournois stratégiques, jeux d'enquêtes, jeux d'ambiance, découverte du Label Ludo ...

Le nombre de participants accueilli variait selon la disponibilité des étudiants / bénévoles. Au total 52.

## **ATELIERS DU MARDI**

Depuis septembre 2021, l'atelier lecture à voix haute du mardi a cédé la place à deux ateliers distincts.

### Esperluette : le club des dévoreurs de pages

Les jeunes de 10 à 16 ans se réunissent le 4<sup>ème</sup> mardi du mois afin de créer des capsules vidéos mettant en valeur des livres qu'ils ont particulièrement appréciés. Les petits clips sont alors visibles sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok).

Depuis novembre 2022, nous tentons aussi de diffuser ces capsules sur le site de la bibliothèque.

Jusqu'en juin, l'atelier était géré par une bibliothécaire et un de nos étudiants à titre bénévole. Depuis septembre, une seule bibliothécaire s'y atèle.

### Ados contre mamys

Un groupe de jeunes âgés de 10 à 14 ans se réunit le 2<sup>ème</sup> mardi du mois afin de découvrir les 5 petits romans de la sélection Chronos.

Leur objectif est simple : maîtriser les bouquins mieux que le groupe de 5 mamys qu'ils affronteront au printemps ! En mars 2022, la toute première finale a eu lieu. Au vu du succès, nous avons relancé le projet à



la rentrée. La finale s'inscrira dans le cadre de la semaine de l'intergénération en avril prochain.

## FARNIENTE

### Farnient'game

Pour l'année 2021-2022, 16 jeunes ont pris part à cette activité. Chaque mois ils ont relevé les défis proposés et au mois de mai ils sont arrivés en finale.

Pour 2022-2023, 9 jeunes sont inscrits : en effet plusieurs participants de l'année précédente sortaient de rhéto et d'autres n'ont pas apprécié le fait que la finale soit à nouveau à distance.

### Farnient'Audio

En janvier 2022, nous avons clôturé les 3 livres en cours.

En automne, à la reprise de cette action citoyenne (enregistrement de livre audio par et pour des adolescents) nous relevons :

- ✦ 2 romans
- ✦ 35 jeunes lecteurs !!

Cette année, suite aux autres activités toujours de plus en plus nombreuses, nous nous sommes contentées de deux romans et non trois !

### Présélection Farniente

Depuis juillet, la bibliothèque de Nassogne, au même titre que certaines grandes villes (Louvain-la-Neuve, Charleroi, Bruxelles...) possède un comité de présélection pour le célèbre Prix Farniente. Le principe est simple, lire un maximum des quelques 300 livres édités pour les adolescents durant l'année en cours ; filtrer le tout ; ne garder que les 10 meilleurs.

Actuellement 15 lecteurs se sont engagés.

## STAGES

Depuis plusieurs années nous constatons que les usagers de la bibliothèque demandent de plus en plus souvent des périodes de stage ; essentiellement pour les adolescents pour qui moins d'activités sont proposées sur la commune de Nassogne.

Cette année 2022 nous relevons :

- 33 journées de stage
- 95 participants au total
- 4 musées/expositions visités et autant d'escape game

## AVEC LE CENTRE CULTUREL

Le Centre Culturel reste un des partenaires privilégiés de la bibliothèque.

### Quoi d'Neuf ?

Comme toujours, la bibliothèque rédige des textes pour la traditionnelle revue... sensibilisation à la lecture et aux jeux ; échos d'activités et



publicité. En 2022, chaque numéro avait bien un petit article lié à la vie de la bibliothèque.

### **Petite Fureur**

Début d'un projet bibliothèque-centre culturel-école avec les élèves de 1-2-3 primaires de Chavanne. Animation lecture (par la bibliothèque) et ateliers créatifs (centre culturel) en vue de participer au concours.

## **PROJETS ANIMATIONS SPÉCIFIQUES**

### **Déplacement Made in Asia**

En 2022, les jeunes adeptes de la culture asiatique ont été gâtés : deux éditions du fameux salon ont eu lieu ! Ainsi, près de 20 ados ont pu profiter d'une journée immersive.

### **Blind test**

Le 2 septembre, journée de folie à la bibliothèque : 105 participants se sont battus pour gagner le Blind Test animé par Pascal Michel. Au vu des réactions positives, une date a déjà été bloquée pour 2023 (15 septembre) !

### **Andage**

Comme souvent au mois d'août nous avons eu l'occasion de rencontrer dix jeunes porteurs de handicap et de leur faire découvrir des jeux de société. Une animation enrichissante pour l'équipe de la bibliothèque !

### **Les insatiables**

Durant l'année 2022, quatre rencontres ont eu lieu. Celles-ci se tiennent à présent des vendredis soirs et permettent aux lecteurs d'échanger autour de leurs lectures en toute convivialité. Au total 42 participants se sont rencontrés.

### **SIEP**

Pour la première fois, nous avons proposé un déplacement pour les jeunes lecteurs de fin de secondaires. 9 participants se sont ainsi rendus à Namur pour plus d'informations par rapport à leurs futures études.

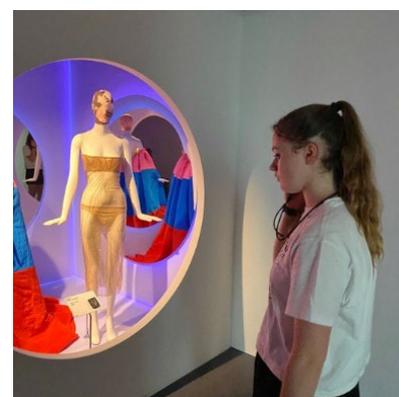
### **EOLA**

Suite à une rencontre l'année dernière, la bib a été contactée pour proposer une journée inclusive autour des livres et des jeux. Lecture d'un roman par un groupe d'adolescents et blind test en équipe (ados + déficients visuels). Succès maximal.

Par ailleurs, EOLA est aussi notre partenaire dans le cadre d'un projet sur la déficience visuelle avec le cycle 5-8 de l'école communale de Forrières.

### **Walibi**

Cette année l'équipe de la bibliothèque et l'animateur de rue ont proposé une excursion Walibi afin de permettre aux bénéficiaires des deux services de se rencontrer. En préambule, deux séances de ramassage de déchets ont été organisées, offrant ainsi une petite réduction financière aux participants. Ainsi 23 jeunes nassognards ont profité d'une belle journée à Walibi.



## IMP

Accueil d'enfants en animation extra-scolaire. Présentation de livres et de jeux de société. Un groupe au mois de mai et un groupe au mois d'août. Soit une dizaine d'enfants touchés.

## **AUTRES SERVICES**

A côté de ces nombreux projets, la bibliothèque propose également des services spécifiques ainsi que d'autres activités non détaillées plus haut !

- ✦ Le prêt à domicile
- ✦ La rédaction d'articles pour la presse papier et en ligne
- ✦ La rédaction d'articles pour le Flash Infos
- ✦ Participation aux Prix littéraires en gérant des comités de lecture, tant pour les adultes que pour les adolescents (Prix Horizon, Prix Farniente, Prix des lycéens, Prix Versele...)
- ✦ Réalisation de bibliographies sélectives
- ✦ Participation à la Nuit de la lecture (campagne française)
- ✦ Gestion d'une page Facebook, d'un compte Instagram et d'un compte TikTok (chacun permettant de viser des publics très différents)
- ✦ Gestion du site web
- ✦ Création de 3 padlets
- ✦ Création de signets pour la mise en valeur des romans
- ✦ Durant le printemps et l'été, réalisation de feuillets mensuels « Les docs de la quinzaine » ... succès mitigé, nous n'avons donc pas poursuivi
- ✦ Animation dans le cadre de la semaine de l'intergénération
- ✦ Mise en valeur pour l'action « Lisez c'est du belge » : exposition de bouquins dont les auteurs sont belges
- ✦ Déplacement cinéma « Là où chantent les écrevisses », tiré du roman best-seller : 18 participants
- ✦ ENEO : animation jeux dans le cadre d'un congrès. Une trentaine de participants pour l'atelier jeux proposé par la bib
- ✦ Ciné-soupe (44 participants)
- ✦ Réunion pour le Conseil de Développement de la Lecture
- ✦ Participation à la campagne « La nuit des bibliothèques »
- ✦ Chasse aux livres



## U. JEUNESSE

### ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ANIMATEUR DE RUE

#### Sortie Paintball (Avril 2022)

- ↳ Participation de la commune à hauteur de 200 €
- ↳ Trajet aller-retour en Proxibus
- ↳ 18 jeunes
- ↳ Paintball Ferme Aventure (La Roche)

À la demande des jeunes lors des rencontres dans les différents villages fin 2020, nous sommes allés au Paintball Ferme Aventure à La Roche en Proxibus. Il y avait 18 inscrits en tout, issus de plusieurs villages de la commune. Cette activité fût un succès et a également permis de créer du lien entre les jeunes des différents villages. C'était notre seconde expérience sur place. Les jeunes sont demandeurs d'une troisième.



#### Initiation Skateboard ( Juillet 2022)

- ↳ Participation de la commune à hauteur de 355 €
- ↳ 13 jeunes
- ↳ A Forrières

Lors des réunions organisées dans les différents villages, mais également par lettre écrite, les jeunes ont émis l'idée de créer skate-park dans la commune. Plusieurs jeunes se disaient motivés et emballés par le projet. Afin de mesurer la demande, un stage a été organisé à Forrières fin août. Ce ne fût pas un échec mais les premiers demandeurs n'étaient pas présents... cependant, ce sont des plus jeunes (de 8 à 14 ans) qui ont répondu présent ! La demi-journée s'est très bien déroulée dans son ensemble, malgré les fortes chaleurs !



#### Sortie à Walibi (Août 2022)

- ↳ Participation de la commune à hauteur de 280 €
- ↳ 23 jeunes
- ↳ En collaboration avec la Bibliothèque

Autre grosse demande de la part de plusieurs jeunes : l'organisation d'une sortie à Walibi. Une journée organisée en collaboration avec la Bibliothèque de Nassogne. Nous étions 23 jeunes en tout ! Certains jeunes ont pu bénéficier de 5€ de réduction sur leur entrée en participant à des ramassages de déchets dans la commune. Ce n'était pas obligatoire. Une très belle journée.



#### Ramassage de déchets

- ↳ Février 2022 (avec jeunesse de Forrières, initiative de leur part)
- ↳ Juillet 2022 (Walibi)
- ↳ Août 2022 (Walibi)

#### Rencontres amicales de football

- ↳ Janvier 2022 – Hall Omnisports (pas de photos)



Comme tous les ans, en hiver, j'ouvre les portes de la salle omnisports à la demande des jeunes, en fonction des

disponibilités. Nous l'avons occupé à 2 reprises en janvier 2022 pour faire du mini-foot.

### **Été solidaire**

Visant à sensibiliser les jeunes à la solidarité, l'opération « Été solidaire » leur permet de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été, en étant engagés par les communes contre rétribution.

Les objectifs sont multiples :

- ↳ inciter les jeunes à améliorer, embellir et valoriser leur quartier et leur environnement, sur le territoire de la commune ;
- ↳ promouvoir ou renforcer leur solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et favoriser les liens intergénérationnels, particulièrement avec les personnes âgées ;
- ↳ permettre aux jeunes d'effectuer ou de découvrir un travail valorisant.



Cette année, c'est une dizaine d'ainées que nous sommes allés aider chez eux. Les jeunes sont également passés au club canin, à l'étang de Nassogne, au tennis et également au château du bois pour divers petits travaux d'entretiens.

### **Place aux enfants**

Depuis 1995, Place aux enfants se veut être une action de sensibilisation des 8-12 ans à la citoyenneté. Ainsi, cette journée ludique et pédagogique propose aux jeunes citoyens de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer. Mais elle leur donne également l'occasion d'accéder à des lieux qui leur sont généralement fermés et d'appréhender la réalité quotidienne du monde des adultes.

Cette année, l'administration communale a repris l'entièreté de l'organisation qui était, auparavant, partagée avec le Centre Culturel.

Malgré l'aide de 2 bénévoles défrayés, la préparation fût longue et très compliquée, marquée par plusieurs imprévus et désistement de dernière minute, ce qui n'a pas du tout aidé. Le jour-j, tout s'est globalement bien déroulé. Les enfants et les parents ont exprimé que du positif au sujet des activités proposées et de l'organisation générale.



### Plaines de vacances

Organisées par le CPAS, les plaines de vacances ont lieu systématiquement les 2 premières semaines de juillet, les 2 premières semaines d'août ainsi qu'une semaine à Pâques. (Ce qui va changer lors des prochaines vacances d'été suite aux changements du calendrier scolaire)

En 2022, elles ont eu lieu à Forrières durant Pâques et juillet, et à Nassogne en août. En tant que coordinateur, mon rôle est d'épauler la coordinatrice sur place. Dans l'ensemble, tout s'est très bien déroulé.



### Camps scouts

En tant que Mr Camp, j'accueille chaque année les différents camps scouts sur notre commune. Le but est surtout de me présenter comme personne relais au sein de la commune mais également de leur expliquer la gestion des déchets. Tout ça se fait en collaboration avec Catherine.

### Capsules vidéos

Début de l'année 2022, nous avons à nouveau réalisé quelques capsules vidéos pour les indépendants de la commune. Nous allons reprendre en cette fin d'année 2022...

### Rencontre avec les jeunes fin de l'année

Pour clôturer l'année, plusieurs réunions vont être réalisées dans les différents villages de la commune afin d'entendre/d'écouter ce que les jeunes ont à dire. Ça sera également l'occasion de les sensibiliser sur différentes problématiques au sein de la commune mais surtout avoir des idées d'activités à réaliser pour l'année 2023.

## V. CRÈCHES COMMUNALES

*Rapport d'activité année 2021.*

### ➤ **LES BISOUNOURS**



Durant l'année 2021, 34 enfants ont été accueillis à la crèche, 58,8 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les réservations : 15 entrées en 2022.

Lors des intempéries du 4 juin 2021, la crèche les Bisounours a été inondée. Les enfants ont été évacués. La crèche a été fermée du 7/06 au 11/06 inclus. Durant la semaine, quelques enfants ont été accueillis à la crèche les P'tites Chouettes à Masbourg. Le lundi 14 juin, la crèche a ouvert ses portes, à la salle la « Petite Europe » à Bande.

### **Fréquentation durant l'année 2021 et réservations pour l'année 2022**

34 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Livio	18/06/2018	Harsin
Joséphine	07/10/2020	Hampteau
Léonie	11/04/2020	Bande

Elsa	09/05/2019	Bande
Liam	27/10/2019	Champlon
Wendy	20/01/2020	Bande
Eliott	02/05/2020	Hodister
Rose	13/11/2019	Grune
Thibaut	24/04/2019	Bande
Robin	30/10/2018	Bande
Lucie	19/03/2019	Roy
Myla	12/02/2020	Aye
Rose	20/01/2019	Bande
Eliott	29/01/2019	Marche
Jeanne	29/01/2019	Marche
Lilian	05/06/2018	Bande
Ninon	05/04/2019	Champlon
Coline	16/07/2019	Nassogne
Alessia	01/08/2019	Somme-Leuze
Joseph	23/11/2018	Nassogne
Louise	01/01/2020	Hollogne
Léo	08/10/2018	Bande
Marius	02/08/2018	Harsin
Marceau	18/02/2020	Champlon
Lalie	29/01/2020	Bande
Victor	22/09/2019	Hargimont
Liana	10/06/2020	Bande
Marcelin	29/12/2020	Bande
Luca	19/12/2019	Harsin
Adèle	30/11/2020	Grune
Alice	03/04/2021	Roy
Clovis	21/04/2021	Bande
Gaspard	19/04/2021	Nassogne
Arthur	27/02/2021	Roy

15 entrées en 2022.

Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Marin	Janvier	Bande
Mila	Janvier	Bande
Auguste	Janvier	Nassogne
Léna	Janvier	Bande
Lucie	Février	Nassogne
Charly	Février	Hodister
Augustin	Juin	Bande
Antoine	Août	Bande
Lucien	Août	Bande
Thibaut	Août	Bande
Molly	Août	Barvaux
Côme	Août	Bande
Maëlle	Septembre	Waha
Aris	Septembre	Aye
Léa	Octobre	Roy

**Année 2023** : nombre important de demandes de réservation dans tous les services d'accueil de la petite enfance de la province du Luxembourg, listes d'attente... Les parents adressent une demande de garde pour leur enfant, à plusieurs milieux collectifs et à plusieurs services d'accueillantes à domicile. Certains parents ne m'informent pas qu'ils ont trouvé un lieu de garde. Il faut gérer.

## Nombre d'enfants présents en 2021

	2021		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	14,87	15,35	17,95
Février	12,57	13,00	16,00
Mars	13,54	14,21	16,43
Avril	13,33	13,90	16,57
Mai	17,19	17,77	19,27
Juin	13,95	14,77	19,00
Juillet	14,33	14,91	18,08
Août	9,17	9,41	14,11
Septembre	14,64	15,47	17,14
Octobre	13,71	14,57	17,47
Novembre	10,02	12,31	14,84
Décembre	10,91	11,64	15,29

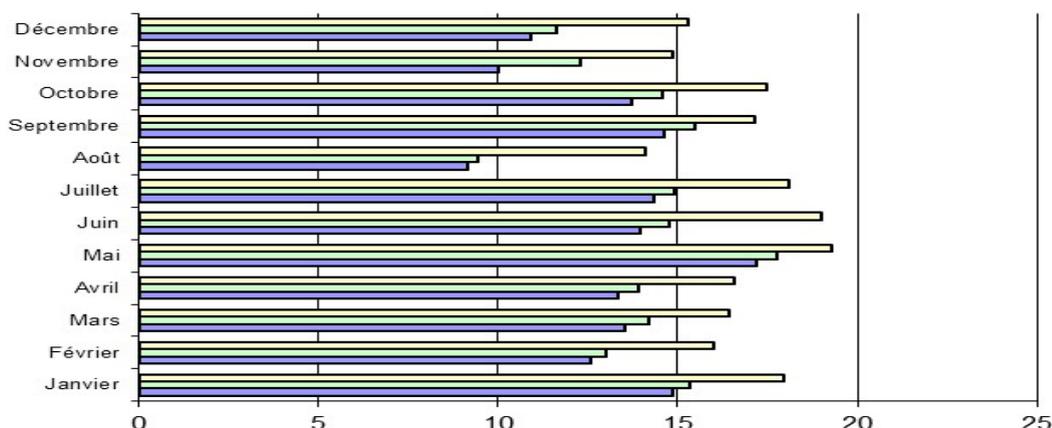
(\*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
  - Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
  - Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non-consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
  - Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.
- Ces journées **d'absence justifiée** ne sont donc pas facturées aux parents.

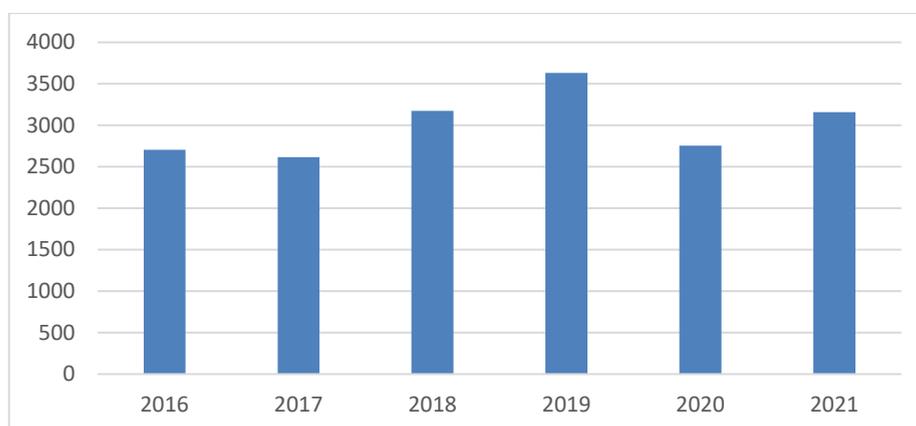
Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

Nombre d'enfants



## Tableau comparatif des présences

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Jours complets de présence (+ de 5h)	2388	2196	2645	3087	2495	2878
Jours incomplets de présence (= ou - de 5h)	315	490	527	544	260	281
TOTAL	2703	2616	3172	3631	2755	3159

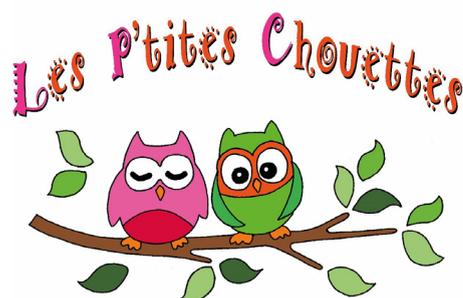
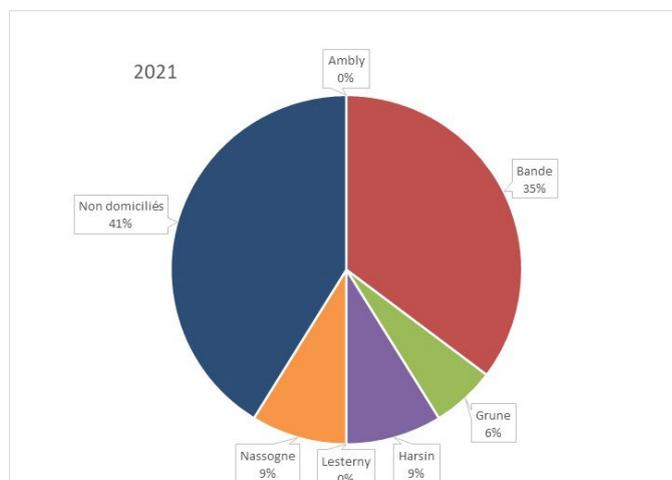


## Domicile des enfants

Durant l'année 2021, 34 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche. 20/34 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 59%.

	2021
Ambly	0
Bande	12
Grune	2
Harsin	3
Lesterny	0
Nassogne	3
Non domiciliés	14

NB : 14 enfants non domiciliés : passage N4, parent qui travaille à Bande, grands-parents habitent à Bande ou à Grune.



### ➤ LES P'TITES CHOUETTES

Durant cette année, 33 enfants ont été accueillis à la crèche, 83 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne. Depuis l'ouverture de la crèche en 2018, belle augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent la crèche les P'tites Chouettes !

Les réservations : 18 entrées en 2022.

Le 14 juillet 2021 : les inondations. La crèche a été épargnée ! Cependant, les routes pour y accéder étaient impraticables. La crèche a été fermée le jeudi 15 et le vendredi 16 juillet. Quelques enfants ont été accueillis à la crèche les Bisounours, à Bande.

## Fréquentation durant l'année 2021 et réservations pour l'année 2022

33 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche, de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Hector	14/08/2020	Lesterny
Lynn	23/05/2019	Forrières
Lenna	29/09/2020	Forrières
Rosie	30/01/2020	Lesterny
Julia	24/08/2018	Bure
Louis	17/06/2019	Nassogne
Téo	27/10/2020	Ambly
Emma	05/09/2019	Rochefort
Charly	16/07/2019	Ambly
Charles	22/11/2019	Masbourg
Robyn	09/11/2018	Nassogne
Camille	17/04/2020	Nassogne
Chloé	21/06/2019	Forrières
Anaé	27/06/2019	Forrières
Arthur	04/09/2018	Han-sur-Lesse
Sloane	31/03/2020	Masbourg
Julia	19/04/2020	Ambly
Léa	08/08/2018	Ambly
Emma	23/01/2020	Forrières

David	22/12/2019	Masbourg
Timéo	27/02/2020	Bure
Jade	14/03/2019	Nassogne
Timéo	21/09/2018	Ambly
Baptiste	18/06/2019	Forrières
Célian	12/12/2018	Nassogne
Germain	12/03/2020	Tellin
Valentine	24/12/2020	Bure
Alizéa	25/09/2019	Forrières
Oscar	29/11/2019	Lesterny
Anatole	08/02/2021	Nassogne
Célestine	18/02/2021	Ambly
Olivier	07/02/2021	Forrières
Solan	27/03/2020	Masbourg

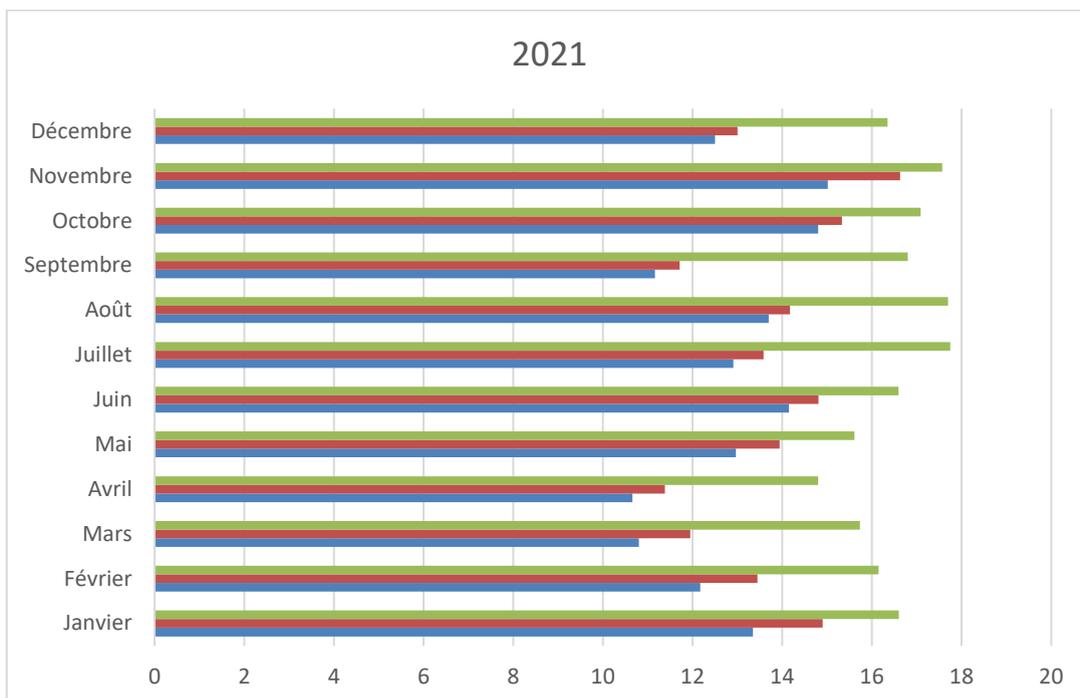
18 entrées en 2022.

Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Lowan	Janvier	Forrières
Malia	Février	Nassogne
Lila	Février	Nassogne
Gabriel	Février	Masbourg
Alessio	Mars	Forrières
Naëlle	Mai	Forrières
Maia	Juillet	Forrières
Ambre	Août	Forrières
Isaac	Août	Saint-Hubert
Henri	Août	Tellin
Sacha	Septembre	Masbourg
Lisia	Septembre	Nassogne
Alice	Septembre	Nassogne
Lyanna	Octobre	Nassogne
Eugénie	Novembre	Wavreille
Lucien	Novembre	Nassogne
Arthur	Novembre	Masbourg
Jules	Novembre	Masbourg

**Année 2023** : nombre important de demande de réservation dans tous les services d'accueil de la petite enfance de la province du Luxembourg, listes d'attente... Les parents adressent la demande de garde pour leur enfant à plusieurs milieux collectifs et à plusieurs services d'accueillantes à domicile. Certains ne m'informent pas qu'ils ont trouvé un lieu de garde. Il faut gérer.

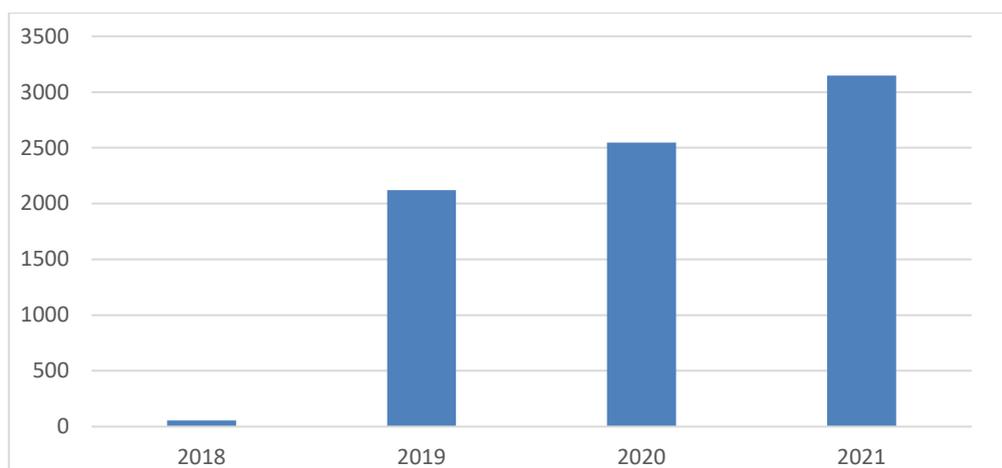
## Nombre d'enfants présents en 2021

	2021		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	13,35	14,90	16,60
Février	12,17	13,45	16,15
Mars	10,80	11,95	15,73
Avril	10,66	11,38	14,80
Mai	12,97	13,94	15,61
Juin	14,15	14,81	16,59
Juillet	12,91	13,58	17,75
Août	13,70	14,17	17,70
Septembre	11,16	11,71	16,80
Octobre	14,80	15,33	17,09
Novembre	15,02	16,63	17,57
Décembre	12,50	13,00	16,35



### Tableau comparatif des présences

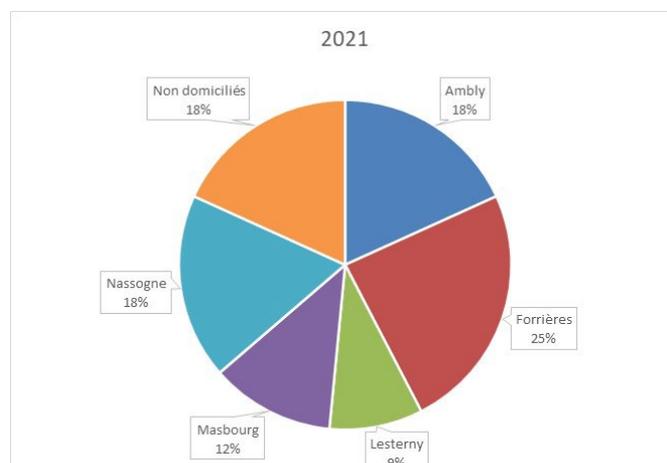
Année	2018	2019	2020	2021
<b>Jours complets de présence (+de 5h)</b>	51	1873	2137	2771
<b>Jours incomplets de présence (= ou - de 5h)</b>	3	248	409	377
<b>TOTAL</b>	54	2121	2546	3148



### Domicile des enfants

Durant l'année 2021, 33 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la crèche. 27/33 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 82 %.

	2021
Ambly	6
Forrières	8
Lesterny	3
Masbourg	4
Nassogne	6
Non domiciliés	6



NB : 6 enfants non domiciliés : parents qui travaillent dans la commune, passage : rue de saint-Hubert, nouvelle crèche !

Présenté en séance publique du Conseil communal, le 21 décembre 2022, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2023.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général ff

Le Bourgmestre

Quentin PAQUET

Marc QUIRYNEN

